

relations

NOVEMBRE 1980

L'ÉVOLUTION DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE AU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS



- L'IRAK vs L'IRAN
- RELIGIEUX ET RELIGIEUSES EN MILIEU POPULAIRE

SOMMAIRE

NOVEMBRE 1980

vol. 40 no 464

ÉDITORIAL

Ginette BOYER

Que le Québec français s'exprime avec force 291

FACE À L'ACTUALITÉ

Le désespoir de McNamara (L.M.); Encore une fermeture d'usine (J.P.); «Viens voir... ça te fera pas mal» (N.A.); Le premier colloque québécois sur l'autogestion (P.B.); Jean-Paul II et l'avortement (R.B.). 292

L'ÉVOLUTION DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE AU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

Jean-Louis BROWN

Liminaire 296
Le rôle de l'écologie dans l'économie et dans l'exploitation forestière 298

Jean-Claude LAPOINTE

À long terme, protéger les intérêts des travailleurs forestiers, (interview). 300

Gilles COUTURE

Les Amérindiens et l'industrie forestière 304

Les évêques du N.-O. québécois

Pour une gestion responsable de la forêt 305

Gaston DUCHEMIN

L'Évangile et la Belmoral 306

*
* *

Hanna (Jean) GHANEM

Le conflit irako-iranien: causes, impacts et solution 309

DOCUMENT

Religieux et religieuses engagés en monde populaire 312

CHRONIQUES

Diane ALMÉRAS

La mort vive 315
L'hiver s'en vient 316

Huguette DAGENAIS

Condition féminine, condition masculine 317

PÊLE-MÊLE

318

RELATIONS

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

DIRECTEUR

Albert Beaudry.

CONSEIL DE DIRECTION

Jean-Louis D'Arçon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

COMITÉ DE RÉDACTION

Albert Beaudry, Raymond Bourgault, Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Denis Lalonde, Roger Marcotte, Luis Morfin, Guy Païement, Robert Toupin.

ILLUSTRATIONS

Jean Villemaire.

PHOTOS

Paul Hamel.

GRAPHISTE

Dominique Desmarais.

ADMINISTRATION

Maurice Ruest.

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais.

Relations est une publication des Editions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: \$10 par année. Le numéro: \$1.

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le *Répertoire analytique d'articles de revue du Québec* (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'Index analytique de périodiques de langue française (PERIODIX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.

ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no

0143.

BUREAUX 8 100 boul. St-Laurent, Montréal, H2P 2L9; tél.: (514) 387-2541.

QUE LE QUÉBEC FRANÇAIS S'EXPRIME AVEC FORCE

ÉDITORIAL

En ces jours d'automne où le projet de rapatriement unilatéral de la constitution occupe régulièrement la une des quotidiens, plusieurs se rappellent la promesse référendaire de M. Trudeau: "Nous voulons un changement et nous mettons nos sièges en jeu pour avoir ce changement".

L'assurance avec laquelle M. Trudeau manie le cours de la réforme constitutionnelle témoigne de la force qui est la sienne en ce moment: il profite largement des résultats du référendum ainsi que de la majorité parlementaire que lui a accordée le Québec le 22 février dernier pour promouvoir les changements qu'il a alors promis, sans toutefois les préciser; ajoutons le prestige dont il jouit au sein du caucus libéral et nous voici devant un homme gagnant sur tous les fronts. Il n'est pas étonnant, dès lors, qu'il manifeste autant d'audace: à ce stade-ci de sa carrière politique, M. Trudeau n'a plus grand chose à perdre.

Le Québec français, par contre, est dans une toute autre position. Divisé, il est à la merci d'une unanimité minimale encore à faire entre les partis politiques québécois, d'une décision de la Cour suprême, d'un regroupement partiel des provinces et même d'un hypothétique refus du parlement britannique. Depuis quelques années, il n'a jamais été *stratégiquement* aussi faible même si, paradoxalement, la majorité de Québécoises et de Québécois qui accorde son appui au fédéralisme (renouvelé) "trouve dans cette association la satisfaction des besoins économiques et des besoins psychiques, en un mot la sécurité".¹

Le rapport de forces étant si inégal, le peuple francophone du Québec cèdera-t-il à la tentation de s'en remettre uniquement à ses représentants pour défendre son droit de légiférer dans le domaine de la langue ainsi que dans celui de l'éducation? Attendra-t-il d'être mis devant les faits accomplis pour brandir à nouveau l'atout qui a désormais traversé des siècles: son attachement à la langue et à la culture française?

Quelques voix ont commencé, déjà, à se faire entendre. Le *Mouvement Québec français*, né il y a



"Le Québec ne peut pas renoncer à sa souveraineté culturelle en matière linguistique. L'histoire a fait du Québec le foyer principal de cette société distincte qu'est la société française au Canada et le gouvernement du Québec est celui qui peut gérer le mieux l'avenir collectif de cette société. Là-dessus aussi, il y a consensus chez nous.

Or quoi qu'en disent MM. Trudeau et Chrétien, ce qu'ils se proposent de faire ne consiste pas seulement à remettre des droits aux citoyens; ce projet privera en fait la société québécoise, en tant même que société, du droit d'orienter son destin comme bon lui semble tout en respectant sa propre minorité (ce que du reste, elle fait mieux que quiconque, comme c'est généralement admis)." Jean-Pierre Proulx, *Le Devoir* 4 octobre 1980, p. 18.

dix ans de la lutte contre le bill 63, puis contre le bill 22, vient de retrousser ses manches. La FTQ, la CSN, la CEQ, l'UPA, le Mouvement national des Québécois, l'Alliance des professeurs de Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la Ligue d'action nationale, dans leur déclaration commune du 15 octobre dernier, ont renouvelé leur détermination de lutter pour un Québec français et ont lancé un appel "à tous les Québécois et à toutes les Québécoises" pour qu'ils fassent de même.

Que devant le projet de résolution de M. Trudeau le Québec français fasse entendre sa voix avec force. Avant qu'il n'attrape une extinction...

Ginette Boyer

1. Albert Memmi, "Du colonialisme à la dépendance", *Relations*, octobre 1980, p. 272.



LE DÉSESPOIR DE McNAMARA

L'événement central et inattendu de la dernière réunion annuelle de la Banque mondiale a sans doute été le discours de Robert McNamara, son président sortant. L'ancien Secrétaire à la défense des États-Unis, dérouté une fois déjà au Vietnam dans son effort pour imposer la paix par la force des armes, n'a pu contenir ses larmes devant ce nouvel échec. Cette fois, plein de bonne volonté, il essayait d'amener les nations industrialisées à promouvoir le développement mondial.

Après ses treize années à la tête de l'institution économique qui a reconstruit une Europe dévastée par la plus terrible guerre qu'a connue notre planète, il confesse que l'aide des nations industrialisées pour le développement du tiers-monde "continue à être une fraction minuscule et insignifiante de leur produit national brut et qu'elle est complètement inadéquate pour affronter les besoins les plus urgents".

Une telle affirmation, si elle venait de n'importe quel pays pauvre ou en voie de développement pourrait être considérée comme exagérée, voire contestée comme inexacte ou reliée à une simple revanche idéologique teintée de marxisme. Mais dans la bouche de McNamara, elle acquiert une dimension de désespoir qui doit être analysée avec soin.

Après la traditionnelle confrontation entre l'Est et l'Ouest (entre le capitalisme et le socialisme), il y a plus près de nous la polarisation entre le Nord et le Sud. Il ne faudrait pas prendre à la légère cette caractérisation qui regroupe d'un côté les pays riches, industrialisés et développés (le Nord) et de l'autre ceux qui manquent de tels attributs distinctifs. En réalité, les pays du Sud se rejoignent dans une concertation d'action diplomatiques menées par deux organismes: le groupe des 77 (actuellement 93) et celui des pays non-alignés (120 membres). Les deux groupes sont terriblement hétérogènes et courent continuellement le danger de se diviser; mais, depuis le début de la dernière décennie, ils ont manifesté une volonté tenace de faire front commun dans une gamme croissante d'activités diplomatiques.

Les pays du Nord sont regroupés au sein de l'OCDE (l'Organisation pour la coopération et le développement économique) et du groupe des Dix. Dans les deux cas, le leadership est déterminant.

Les États-Unis suscitent des frustrations croissantes chez les représentants du Sud en s'entêtant à bloquer tout effort concerté en vue de la réforme de l'actuel "ordre international" dans les champs politique, économique et institutionnel. Le bloc du Nord réplique par une proposition de changements quantitatifs: un peu plus de la même chose, petit à petit. En conséquence, à la négociation collective proposée par le Sud, le Nord

riposte par une politique d'accords bilatéraux, cas par cas. Depuis quelque temps, on assiste à la remise de diplômes: les pays du bloc du Sud qui commencent à relever la tête grâce à leur industrialisation se voient conférer le grade de "développés"; on les admet dans le groupe des élus et, bien sûr, on exige d'eux qu'en plus de se désolidariser d'avec le bloc du Sud, ils acceptent les règles de l'échange commercial qui favorisent les membres du groupe du Nord. Les candidats les plus en vue sont le Brésil, le Mexique, l'Arabie Saoudite et le Nigéria. L'Iran vient d'être "coulé" avant même de passer l'examen final.

Évidemment, la complexité de cet affrontement exigerait une analyse plus détaillée. Mais il n'échappe à personne que l'"ordre" défendu par le bloc du Nord, comme condition *sine qua non* de l'équité internationale, est un "ordre" qui, établi au moment où la majorité des pays du Sud étaient des colonies, favorise sans vergogne les anciennes métropoles.

Pour tranquilliser leur conscience, les États-Unis présentent la Banque mondiale comme l'institution capable de stimuler le développement et de travailler pour la justice. Ils s'en remettent à elle pour toute négociation en vue de changer ou d'améliorer l'actuel "ordre" économique international. Mais comme on le sait, les résolutions ne sont pas adoptées en accordant une voix à chaque pays membre. Les États-Unis détiennent 20% des votes.

C'est à la lumière de ce qui vient d'être dit que prend sens le désespoir de McNamara. S'il a déjà cru à la bonne volonté du club des industrialisés, ces treize années l'ont mené à une amère évidence...

Même si le pénible aveu de la déroute a arraché des applaudissements à ses auditeurs, les nécessaires contributions pour atteindre à moyen terme les objectifs de la Banque mondiale ne seront pas automatiquement versées. Le Canada, selon un éditeur canadien, pense s'acheter 0,5% de bonne conscience pour 1985. Il y a dix ans Trudeau rêvait d'arriver au 1% annuel.

Et ainsi l'économie de ce monde qu'on appelle, avec nostalgie, occidental s'achemine de façon certaine et irresponsable vers sa banqueroute.

L'hégémonie qu'exercent sur les gouvernements de tous les pays les multinationales (que l'on décrit plus justement comme des *corporations planétaires*) n'est qu'un symptôme du mauvais fonctionnement de l'économie globale, y compris l'économie du monde socialiste.

Les disparités économiques caractéristiques du Sud sont déjà clairement perceptibles aux États-Unis et encore plus au Canada. Ce n'est pas pour rien que l'on

parle de la latino-américanisation des États-Unis.

Dans cette perspective le désespoir de McNamara n'est rien de plus que le cri d'impuissance de celui qui laisse la place sans avoir atteint les objectifs qu'il s'était fixés. C'est peut-être le cri d'alarme de celui qui,

placé dans la meilleure position pour voir l'ensemble de la scène, veut prévenir tous les acteurs de l'imminente catastrophe. Une fois encore, faut-il le répéter: que celui qui a des oreilles entende...

Luis Morfin

ENCORE UNE FERMETURE D'USINE...

Au mois de janvier dernier, les cent dix travailleurs et travailleuses de la boulangerie Vaillancourt, de Québec, apprenaient une mauvaise nouvelle, devenue cependant très fréquente de nos jours: leur usine fermerait dans quelques semaines.

Derrière cette fermeture, il y avait une histoire de concentration industrielle, vieille de quelques années. La boulangerie Vaillancourt a été longtemps une entreprise familiale plutôt prospère. Mais au début des années '70, les entreprises de ce genre deviennent moins viables, car se profile la menace de l'invasion du marché par de grosses entreprises américaines ou anglo-canadiennes. Ces nouveaux patrons voient dans la concentration une occasion de maximiser les profits et de défendre leur part du marché québécois. C'est ainsi que Vaillancourt devient pour quelque temps la propriété du groupe Culinar (Mouvement Desjardins), pour être finalement vendu au groupe Samson. Sous des marques de commerce différentes (Samson, Diana, Vaillancourt), c'est donc le même propriétaire qui fait fonctionner les sept usines et qui contrôle la majorité du marché du pain dans la région de Québec.

De 1973 à 1979, le groupe Samson bénéficie de plusieurs subventions gouvernementales pour consolider l'entreprise. Cependant, il ne modernise nullement l'usine de Québec et transfère une partie de sa production; dans ces conditions, il n'est pas difficile d'imaginer que l'usine de Québec est devenue déficitaire et qu'on a décidé de la fermer parce qu'elle est «non-rentable».

Les efforts et les manifestations pour empêcher la fermeture ayant échoué, les travailleurs décident, dès le mois de mars 1980, d'orienter leur action vers un plan de réouverture de l'usine. Cet objectif semble réaliste, parce que Samson veut accroître sa production totale, et qu'un nouveau marché, celui des produits surgelés, offre des débouchés prometteurs. Le propriétaire aurait, bien sûr, besoin de subventions du ministère de l'Industrie et du Commerce; ce dernier se montre ouvert à l'idée. Durant tout l'été, Samson dit que le projet l'intéresse, et fait plusieurs études de faisabilité. Puis, le 15 septembre, c'est le coup de massue: le patron annonce que les projets présentés nécessiteraient un investissement de \$10 millions, somme qu'il ne possède pas; à ses yeux, la fermeture est donc définitive.

Les travailleurs lui demandent de prouver les chiffres qu'il avance, et affirment leur volonté de continuer la lutte pour la réouverture de l'usine. Il faut dire que plus de quatre-vingt travailleurs ne se sont pas trouvés d'emploi. Plusieurs, ayant travaillé chez Vaillancourt pendant 10, 20 et 30 ans, éprouvent des difficultés majeures à se «recycler», dans une période où le taux de chômage augmente sans cesse. De plus, ils envisagent avec inquiétude la fin de la période de prestations d'assurance-chômage; vont-ils «tomber sur le Bien-être?»

Tout au long de ces neuf mois, les travailleurs ont fait

preuve de beaucoup de courage et de ténacité pour défendre leur droit au travail: piquetage hebdomadaire, occupation de l'usine pendant douze jours, démonstrations, démarches auprès du patron et du gouvernement.

Ils ont surtout réussi à susciter un mouvement de solidarité assez remarquable. Se rendant compte qu'il est temps de dire «non» aux fermetures d'usine, plusieurs organismes de la région ont formé le «Groupe d'appui aux travailleurs de Vaillancourt.» On y retrouve des syndicats, des groupes populaires (coops, comités de citoyens) et des groupes de chrétiens (MTC, JOC, paroisse). Le groupe d'appui a réussi à donner une large diffusion au conflit, à promouvoir une solidarité financière avec les travailleurs, et à sensibiliser les gens engagés dans d'autres secteurs à la nécessité de la lutte pour le droit au travail.

Cet événement, qui à première vue peut sembler très localisé, soulève toutefois des interrogations plus larges:

— **quelles lois notre société devrait-elle se donner, pour que les travailleurs soient protégés, lors de la fermeture de leur usine?**

— **quel rôle le gouvernement peut-il jouer auprès de l'entreprise privée pour que les deniers publics servent vraiment à sauvegarder des emplois ou même à accroître leur nombre?**

— **comment susciter la solidarité entre les ouvriers de différents secteurs, pour ne pas «laisser passer» les fermetures, mais déclencher un mouvement de masse qui ait vraiment du poids? Depuis cinq ans, à Québec, nous avons vécu plusieurs fermetures d'usine (Écan, Cartonnerie Champlain, Québec Poultry, Chanteclerc, etc...) sans pouvoir faire mieux que de réagir après coup. Comment passer de la défensive à l'offensive, et prévenir ces fermetures avant qu'elles n'arrivent?**

— **quelle alternative peut-on trouver à la «loi» capitaliste de la maximisation du profit par la concentration? Comment faire pour que ce ne soient pas toujours les ouvriers qui paient la note?**

C'est dans le sillage de toutes ces questions que la lutte des travailleurs de Vaillancourt revêt autant d'importance. Après le dur coup du 15 septembre, ils ne se sont pas résignés et ils relancent la lutte pour forcer Samson à reconsidérer sa décision. D'ici Noël, ils font appel à l'ensemble de la population pour boycotter les produits Samson-Diana-Vaillancourt, afin d'exercer une pression économique. Ils demandent aussi à tous ceux qui le peuvent de souscrire à leur fonds de solidarité, dont le but est d'aider les travailleurs les plus «mal pris».

(Fonds de solidarité des travailleurs de Vaillancourt, 155, boul. Charest est, Québec, G1K 3G6).

Jean Picher

Groupe régional d'appui
aux travailleurs de Vaillancourt.

“VIENS VOIR... ÇA TE FERA PAS MAL”

Près d'un million de personnes sont actuellement détenues, maltraitées, torturées à cause de leurs opinions dans plus de 110 pays. Amnistie internationale (A.I.) s'efforce d'obtenir la libération de toute personne emprisonnée du seul fait de ses opinions qui n'a pas eu recours à la violence. Du 12 au 19 octobre, à l'occasion de la Semaine internationale du prisonnier d'opinion, A.I. a cherché à intensifier sa lutte en faveur des droits de la personne par le biais d'une campagne d'information et de sensibilisation.

L'objectif essentiel de cette organisation à but non lucratif, demeure la dénonciation de la torture et son abolition. "Il est significatif que de nos jours, la torture soit la seule forme de violence qu'un État vit toujours et ne justifie jamais", a déclaré M. François Martin, directeur général du secteur français d'A.I. à Montréal. "Un État peut reconnaître un génocide et glorifier ceux qui tuent, mais il ne reconnaît jamais la torture", a-t-il dit. Selon A.I., la torture est une méthode efficace en vue d'obtenir des aveux ou des informations de détenus politiques et ainsi de maintenir au pouvoir un gouvernement qui n'a pas le consentement exprès de ses électeurs.

A.I. se sert de l'opinion publique mondiale pour faire pression sur les gouvernements qui pratiquent la torture. "C'est pourquoi le mouvement mondial reste indépendant de tout gouvernement politique et idéologique, de tout intérêt économique ou de toute croyance religieuse. C'est une organisation qui se finance uniquement par les cotisations et dons de ses membres", a expliqué M. Martin.

A.I. demande à chaque membre de s'impliquer personnellement dans les campagnes internationales pour l'abolition de la torture. Chacun est responsable d'un prisonnier bien déterminé. Les membres peuvent aussi participer au recrutement, au financement, à l'information, et à l'administration. La section francophone canadienne d'A.I. compte présentement quatre permanents et 2 000 bénévoles.

Selon M. Martin, l'année dernière, A.I. est intervenue

en faveur de 3 225 victimes de tortures physiques et psychologiques. L'organisation obtient la libération de cinq prisonniers-prisonnières d'opinion par jour. Elle a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1977.

Dans le cadre de la Semaine internationale du prisonnier d'opinion, le Théâtre Parminou a présenté à l'Université du Québec à Montréal un spectacle intitulé: "Viens voir... ça te fera pas mal". C'est une production d'une heure, créée collectivement par quatre femmes, traitant de la torture et de la répression dans les pays où subsiste un régime totalitaire et dans ceux désignés comme démocratiques.

Cette troupe de théâtre a non seulement réussi à susciter une prise de conscience, malgré la difficulté de ce dossier, mais elle a démontré, d'une façon remarquable, la complicité qui existe entre les utilisateurs de la torture et les gouvernements du Canada et des États-Unis qui les appuient. Le gouvernement du Canada n'hésite pas à faire des prêts de plusieurs millions de dollars à des régimes s'appuyant sur la torture, comme ceux que connaissent actuellement le Chili et le Guatemala.

Le phénomène de la torture, considéré par notre population comme lointain et abstrait, se concrétise dans ces pays grâce à l'appui de nos banques et d'entreprises multinationales (aide, prêts ou échanges commerciaux). Le Canada soutient des gouvernements étrangers en se servant de nos taxes; de plus, il vend de l'armement à certains pays, comme l'Afrique du Sud, et il aide la police secrète du Chili. Il permet la militarisation dans les pays sous-développés, et de ce fait, il finance la torture.

Pour le Théâtre Parminou, le divertissement doit conduire à la réflexion. En ce sens, "la comédie démocratique sur un thème totalitaire" a accompli des merveilles, en expliquant la responsabilité de chacun dans la misère des plus démunis des pays du tiers-monde. En quittant la salle, chaque spectateur a endossé sa part de culpabilité.

Nadia Azer

LE PREMIER COLLOQUE QUÉBÉCOIS SUR L'AUTOGESTION

Les 2, 3 et 4 octobre dernier se tenait à l'Université de Montréal le premier colloque québécois sur le thème: "Faire l'autogestion, réalités et défis".

Ce colloque est la concrétisation d'un long effort de discussion regroupant certains intellectuels liés à l'étude des mouvements sociaux et des praticiens d'une nouvelle forme d'organisation du travail de production. Sa réalisation constitue l'un des signes visibles de la force de ce mouvement social.

Avant même que le colloque ne débute, dans une salle attenante, se dessinait la ligne de démarcation entre les intellectuels et les praticiens de l'autogestion. Ligne qui fera l'objet explicite de cisaillements pendant les trois jours de conférences et de travaux en ateliers.

Coopératives travaillant sur le plan culturel: théâtres, éditions, sports, ... sur le plan économique: Luzerne au bec, coopératives alimentaires, Tricofil, J.A.L., ..., sur le plan de la reproduction de la force de travail: coopératives d'habitation, groupements écologiques, équipe-

ments collectifs (garderies, transport, écoles, ...), étaient unanimes à promouvoir leurs actions dans leur sphère locale contre toute tentative de gestion centralisée via les universitaires de la région montréalaise. Tout en reconnaissant l'emploi d'experts, l'intervention de l'autogestion reste ponctuelle, limitée et ne peut bénéficier d'aucune rétribution en termes de pouvoir d'ascendance sur les membres de l'organisation autogérée.

À partir de là, une première distinction s'effectue progressivement au cours des ateliers: l'autogestion comme forme particulière d'organisation du travail en vue de réalisations économiques spécifiques versus l'autogestion comme forme d'organisation locale en vue d'une prise en charge communautaire de l'ensemble de l'activité sociale. La même forme d'organisation qui pour les premiers est considérée comme un instrument et pour les autres comme une finalité. Les uns défendent son efficacité économique, les autres son mode social et politique de production. Les uns marquent leur

distance par rapport aux sociétés multinationales, les PME et les coopératives capitalistes. Les autres se définissent d'une façon politique en faisant référence à l'organisation anti-gestionnelle (anti-hiérarchisée) pour le développement par les groupes locaux de l'économie communautaire. La première position était formulée par les coopératives sectorielles et la deuxième par les groupes multi-classistes regroupés sur une base locale face aux menaces des programmes centralisateurs.

La seconde grande distinction qui a été fortement soulignée s'est esquissée à partir de la définition de l'autogestion québécoise par rapport aux formules homologues employées dans d'autres pays occidentaux. Cette distinction repose fondamentalement sur un rappel historique du développement des mentalités au Québec. L'autogestion québécoise en appelle à des groupes de solidarité (paroisses, familles, coopératives, ...) propre à la culture québécoise plus qu'à une tradition socialiste telle qu'elle existe en Europe. Distance prise alors par rapport à l'analyse en termes de classes sociales qui pour sa part réduit tendanciellement le problème à celui d'un affrontement dialectique entre ouvriers et capitalistes. L'autogestion affirme donc le primat des unités politiques de production basées sur des solidarités locales multi-classistes contre le pouvoir centralisateur des technocrates.

De cette façon, durant tout le colloque l'État ne fait pas l'objet d'attaques frontales mais de critiques dans son choix des partenaires. C'est ainsi que le programme OSE a été dénoncé de deux façons: soit qu'il apporte de l'aide indirecte aux sociétés multinationales via la PME; soit qu'il privilégie les groupes défavorisés par la crise économique du système capitaliste en ne tenant pas compte des capacités d'entraînement économiques des coopératives et des groupes autogérés

jugés, semble-t-il, trop peu durables.

Le colloque devait et doit démontrer encore la force des groupes qui prennent en main le développement économique d'une manière politique en vue de promouvoir les ressources locales.

En plénière, une résolution visant à la formation immédiate d'un "collectif" autogéré chargé de maintenir un réseau de communication pan-québécois a été adoptée. Dans un premier temps, celui-ci doit pouvoir aiguiller les groupes qui ont besoin de services techniques, et, dans un deuxième temps, resserrer le tissu de relations entre les groupements autogérés.

La ligne de démarcation entre les intellectuels et les praticiens s'ouvre en direction des praticiens qui prennent acte d'une mémoire collective. En effet, le colloque consacre, s'il en était, la fin du Welfare state où il fallait s'appuyer sur l'État (la fin des BAEQuismes: Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec). C'est aussi la fin de la fameuse "alliance pour le progrès" qui au nom d'un retard garantissait aux technocrates l'appui sourd des forces d'opposition aux projets centralisateurs; comme si l'humanisme et le nationalisme eurent cachés le rationalisme toujours plus centralisateur. La fin, peut-être, des discours de classes incarnés par le patronat et les syndicats, CSN et CEQ; discours et gestes qui conduisent à l'hyperconcentration et bloquent la vue sur les réalités du travail en miettes de la société post-industrielle.

Selon Pierre Rosanvallon, conférencier invité et auteur de *L'âge de l'autogestion*, il est à souhaiter qu'après le colloque, soit encore vrai que "le propre de l'autogestion, c'est d'avoir été un mouvement social avant d'être une doctrine".

Pierre Boudreault

JEAN-PAUL II ET L'AVORTEMENT

À son tour, dans son homélie dominicale du 14 septembre, Jean-Paul II a condamné l'avortement et, au grand dam du parti radical italien qui avait protesté, il a récidivé le dimanche suivant. On voit bien que le pape ne cherche pas à se faire des amis! Et pas davantage à être original, car il enseigne une très ancienne doctrine qui n'a cessé de se préciser à mesure que les structures de la société se complexifiaient. Par les temps qui courent, où tant de gens doutent des vérités les mieux établies, il ne sera pas mauvais d'esquisser à très grands traits cette histoire.

D'abord, il y eut la loi du talion: oeil pour oeil, dent pour dent; à haute époque, alors que les sociétés étaient dépourvues de tribunaux, c'était là une manière de protéger la vie, par crainte de représailles. Puis un temps vint où cette loi d'airain put être renversée, et un peu partout en Orient fut interdite la vendetta: on défendait de tuer qui avait tué et on ménageait des villes de refuge pour les homicides involontaires. Plus tard, en Israël précisément, a été frappé le cinquième commandement: Tu ne tueras pas, qui a été composé à partir de la formule d'interdiction de la vendetta par soustraction d'objet et généralisation. Enfin, le Nouveau Testament a exhorté les chrétiens à réprimer les causes de l'homicide, la colère et la haine (Mt 5,22; 1 Jn 3,15). C'est sur cette lancée que l'Église des premiers siècles a détourné ses enfants de l'infanticide, de l'avortement et même

du service militaire. Certes, le christianisme postérieur n'a pas toujours été fidèle à l'Évangile, mais il s'est toujours trouvé des prophètes pour ramener les meilleurs à suivre et à imiter le Christ.

Comme tout un chacun, Jean-Paul II sait que les États modernes ne peuvent pas être plus vertueux que leurs ressortissants et, bien plus, qu'il y a des cas où lui-même, s'il était consulté, se montrerait, sinon permissif, du moins compréhensif. Mais le Saint-Père sait surtout que, outre les individus et les gouvernements, il y a dans le monde une instance prophétique qui, si elle demeurerait silencieuse quand il y va du salut du monde, serait comme un chien muet et se renierait elle-même. Comme le danger est dans la place, l'Église aboie. Car il est malsain et périlleux que, dans notre occident post-chrétien, on appelle progrès ce qui est répression. Les lois peuvent bien permettre l'avortement, parce que les hommes et les femmes de la société de consommation étant ce qu'ils sont et les États devant tenir compte de leurs majorités tapageuses, ce peut être là parfois un moindre mal. Mais il est nécessaire qu'il y ait dans notre monde au moins une voix qui appelle les choses par leurs noms et qui ne qualifie pas de bien ce qui est mauvais. Il y va de la santé du langage et de la santé des gens.

Car, de façon récurrente après les «siècles obscurs» et les moyen-âges, l'humanité, — et l'Église avec elle et

en elle —, se fait et se refait à mesure et à chaque fois que le sens supérieur de la vie s'empare de personnes généreuses qui sont rendues capables, pour que la vie continue, de donner leur vie plutôt que d'enlever aux autres la leur, et d'attacher plus d'importance à leurs devoirs qu'à leurs droits. Le pape prépare donc l'avenir, le temps où notre civilisation qui se sait mortelle et qui ne sait pas que la mort est le salaire du péché, sera ef-

fectivement morte par sa faute. C'est pourquoi aussi il ne s'adresse pas seulement aux fidèles mais à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté, afin qu'il y en ait encore dans notre espèce qui se soumettent au Seigneur de la vie, fallût-il essayer les sarcasmes de ceux qui accusent l'Église d'être rétrograde.

Raymond Bourgault

DOSSIER EXPLORATOIRE:

L'ÉVOLUTION DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE AU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

LIMINAIRE

Le 20 mai dernier, des milliers de Québécois étaient occupés à faire une croix sur un petit bout de papier. Pendant ce temps, à Val d'Or, un accident mettait une croix définitive sur la vie de huit mineurs de la compagnie Belmoral. Cet événement dramatique a attiré la sympathie du public et a créé un intérêt pour les questions de santé et de sécurité au travail dans les mines. Mais pourquoi, dans ces conditions, présenter un dossier sur la forêt?

La plupart des citoyens que nous sommes connaissons mal le tissu de la vie des "régionaux" du Québec. Fini le temps où l'on doit "aller à Montréal pour magasiner". L'isolement géographique des quelque 160 000 habitants du Nord-Ouest québécois est sur le point de devenir un avantage; loin de l'atmosphère démobilisante des grands ensembles où l'on s'en remet systématiquement "aux autres" pour penser, décider, gérer et même contester, un mouvement de prise en charge du devenir de la région a vu le jour.

Pays servi sur un plateau d'argent aux multinationales, les vrais propriétaires de cette industrie forestière ont été, jusqu'à tout récemment, des étrangers. La CIP (Canadian International Paper) ne détenait-elle pas les deux-tiers du territoire forestier exploité? Mais depuis quelques années, *l'entrepreneuriat local s'est beaucoup développé*, notamment dans les activités de sciage où la presque totalité des quarante scieries sont la propriété de résidents de la région.

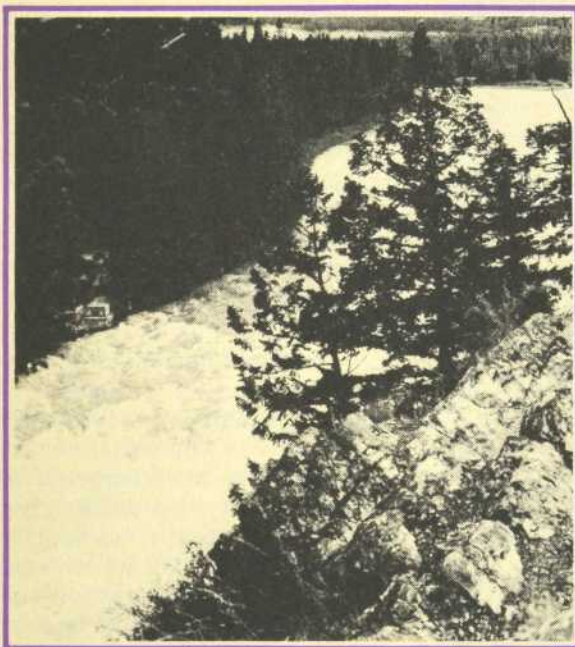
C'est dans ce cadre que la vigueur de la relance de l'exploitation forestière en Abitibi et au Témiscamingue (structure industrielle qui embauche 70% de la main-d'oeuvre) s'est révélée hautement significative. Il ne s'agit donc pas tant de reléguer les mines aux oubliettes, que de s'intéresser à l'évolution des mentalités abitibiennes et témiscamingiennes par le biais d'un secteur économique qui en témoigne clairement.

«C'est au coeur de ces transformations que s'est amorcé un processus de conscientisation et de réflexion sur les répercussions sociales d'abord, puis sur les enjeux de cette stratégie globale de développement».

Des hommes et des femmes jeunes, dynamiques, ambitieux, ont entrepris de s'approprier les moyens de production. Qui ne connaît pas maintenant les Cossette, les Perron? Qui n'a pas entendu parler de Tembec, l'usine de pâtes autogérée? L'activité économique est bourdonnante dans ce secteur: raffinement de l'outillage de coupe, équipement à la fine pointe de la technologie des usines de sciage et de transformation, projet d'usine de papier journal (un rêve vieux de vingt ans), regroupement des principaux investisseurs, etc.

Dans le sillage de cette reprise économique, certaines expériences au niveau de l'organisation de travail mériteraient d'être retenues et analysées: on pense bien sûr à Tembec, mais aussi à des plans d'achat d'actions, à de nouveaux types d'horaires ou encore à des bûcherons devenus propriétaires de leur équipement.

Mais peut-on parler d'industrie forestière sans même regarder la forêt? Même les moins écologistes d'entre nous admettront que l'exploitation de cette ressource renouvelable exige un certain nombre de précautions qui n'ont pas été suffisamment respectées. L'alerte a été sonnée: le Bureau régional du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a élaboré un plan d'aménagement et de décentration des coupes. Sera-t-il suffisant? Signalons tout de suite



Peut-on parler d'industrie forestière sans même regarder la forêt?

qu'un écologiste forestier, M. Jean-Louis Brown, nous entretiendra du rôle de l'écologie dans l'exploitation forestière et dans l'économie.

C'est au coeur de ces transformations que s'est amorcé un processus de conscientisation et de réflexion sur les répercussions sociales d'abord, puis sur les enjeux de cette stratégie globale de développement.

Pour rendre compte de ce temps de maturation, nous accorderons quelques pages de notre dossier à M. Jean-Claude Lapointe, travailleur dans une coopérative de plantations et à M. Gilles Couture, porte-parole des autochtones. Ils nous communiqueront leur perception de l'impact de ces changements économiques dans leur milieu respectif.

Des groupes populaires et syndicaux, des universitaires ou même l'Église locale travaillent présentement

à la formulation des enjeux de cette relance économique. Mais contrairement à d'autres régions du Québec (Saguenay, Est) où la réflexion a déjà cours, ce deuxième temps de l'analyse, nous a-t-il semblé, est à peine amorcé. Toutefois, un certain nombre de questions surgissent déjà d'elles-mêmes:

- Quelles sont les limites du mouvement d'appropriation des leviers de commande économiques par des Québécois? Quel type de relations les multinationales (celles qui ont déjà contrôlé ce territoire ou d'autres) entretiennent-elles avec les principales compagnies?

- Des usines suréquipées et un potentiel régional d'approvisionnement déjà atteint (et même dépassé) ne menacent-ils pas la survie des petits et moyens entrepreneurs (privés ou regroupés en coopératives), les "gros" achetant les "petits" pour nourrir leurs machines? N'y a-t-il pas danger de monopolisation?

- Quel est le modèle de développement sous-jacent? Compte tenu de la conjoncture économique internationale et régionale, quelles seraient les alternatives possibles?

- Depuis quelques années, les conditions de vie de l'ensemble de la population du Nord-Ouest ont-elles été substantiellement améliorées?

- Les problèmes écologiques occasionnés par le mode actuel d'exploitation de la forêt peuvent-ils être résolus dans le cadre d'une saine gestion de l'économie?

À toutes ces questions — et à bien d'autres — il n'y a pas de réponses toutes faites. Quelques-uns cependant, ont entrepris de provoquer et de stimuler cette réflexion. Les évêques des diocèses de l'Ouest et du Nord-Ouest québécois (Gérard Drainville, Amos; Jean Gratton, Mont-Laurier; Jean-Guy Hamelin, Rouyn-Noranda; Jules Leguerrier, Moosonee; Adolphe Proulx, Hull; J. Raymond Windle, Pembroke) ont fait parvenir une lettre, ayant pour objet l'exploitation forestière au N.-O. québécois, aux responsables des mouvements qui ont participé à la réunion semestrielle de l'Assemblée des évêques du Québec, en mars 1979, sur "l'Église et le monde rural".

Après s'être interrogés globalement sur le modèle économique qui commande la forme actuelle d'exploitation forestière et après avoir signalé certains problèmes écologiques et sociaux qui en découlent, les évêques soumettent, "pour fin de discussions", quelques solutions pratiques. Nous rapporterons brièvement leurs éléments d'analyse et nous reproduirons leurs propositions dans l'espoir qu'il se trouvera des groupes pour poursuivre la recherche.

La dernière paire de lunettes que nous utiliserons pour tenter de cerner l'évolution de l'exploitation forestière du Nord-Ouest québécois, c'est l'Évangile. En parcourant l'article de Mgr Gaston Duchemin, vicaire épiscopal d'Amos, il est fort intéressant de déceler les similitudes d'attitudes et de mentalité, également interpellées par l'Évangile.

G.B.

LE RÔLE DE L'ÉCOLOGIE

DANS L'ÉCONOMIE ET

DANS L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

par **Jean-Louis Brown**,
écologiste forestier

Ministère de l'Énergie et des
Ressources, Québec

La forêt québécoise est l'une de nos principales ressources naturelles. Elle couvre, au sud du 52° de latitude nord qui correspond grossièrement à la limite nord de la forêt commerciale, 684 480 km², soit 85% de ce territoire. Elle contribue à 4,8% du produit provincial brut (PPB) du Québec et son exploitation, tant pour ses fibres que pour le bois d'oeuvre, gé-

«Après avoir fini ou presque de couper la forêt originelle, on se rend bien compte que si l'on veut continuer d'approvisionner les usines, il faudra donner un coup de pouce à la nature et cultiver la forêt».

nère 246 000 emplois directs et indirects. Il s'agit, de plus, d'une ressource renouvelable, dont le rendement actuel peut être non seulement maintenu mais dirigé et augmenté par un aménagement adéquat.

Elle joue aussi un rôle important dans la conservation d'autres richesses naturelles qui lui sont liées de près et interdépendantes. À ce titre, elle protège les sols contre l'érosion, régularise le débit des eaux et maintient leur qualité, purifie l'air en absorbant le gaz carbonique et en libérant de l'oxygène nécessaire à la respiration; elle abrite et nourrit une faune abondante et diversifiée, accueille le sportif et le citadin qui viennent s'y détendre en fuyant la vie trépidante

de nos villes. Cette autre contribution de la forêt à la qualité de la vie, bien que plus difficile à comptabiliser en dollars ou en PPB que l'activité économique que génère sa coupe, n'en demeure pas moins essentielle.

Une source d'énergie fragile

On est bien loin du temps où l'homme comptait directement sur la forêt et ses ressources pour subsister. Aujourd'hui, dans notre monde spécialisé et industrialisé, l'homme retire un grand bien-être de la forêt, qu'il exploite de façon intensive pour en extraire une abondante matière première. On peut prévoir que notre civilisation continuera de compter sur la forêt pour satisfaire des besoins de plus en plus grands. La crise actuelle de l'énergie amorce un retour au bois pour combler en partie le déficit des combustibles fossiles que sont le pétrole et la houille. Et il est à prévoir que le bois se substituera aux hydrocarbures dans l'industrie chimique, à mesure que le pétrole se fera plus rare et plus dispendieux.

Cependant, contrairement à ce qu'on avait d'abord pensé, la forêt n'est pas une source intarissable de matière première. On réalise maintenant, à la suite de son exploitation intensive facilitée par une machinerie de plus en plus sophistiquée, qu'elle peut être grugée plus vite qu'elle ne s'accroît. De plus, cette exploitation intensive et l'utilisation de machinerie lourde peuvent non seulement réduire la productivité de la forêt en matière ligneuse, par une dégradation des sols consécutive à l'érosion ou à la compaction de ceux-ci ou par

la destruction de la régénération préétablie, mais aussi influencer le débit et la qualité des eaux et réduire considérablement la faune, si l'on ne prend pas au moment de ces opérations certaines précautions. Parmi celles-ci, mentionnons qu'il faut éviter de couper à blanc un minimum de superficies boisées qui servent d'abris, de nourriture ou d'aire de reproduction à la faune; qu'il faut éviter de circuler avec la machinerie dans le lit des ruisseaux et des rivières et respecter une bande verte de chaque côté de ces cours d'eau pour empêcher le réchauffement des eaux; qu'il faut minimiser les risques d'érosion, en évitant de trop perturber la couche d'humus et la végétation herbacée et arbustive des sites particulièrement fragiles, comme les pentes abruptes et les sols argileux qui sont facilement érodables. D'importantes étendues de terrains forestiers à sols minces sur roc, fréquents sur certains sommets de collines en Abitibi ou sur la Côte Nord, peuvent être rendus improductifs par la coupe à blanc, qui laisse l'érosion enlever la couche fertile d'humus et la mince couche de sol minéral sous-jacent et exposer le roc à nu.

Dans le passé, nous avons souvent récolté le fruit de plusieurs siècles de travail de la nature, en coupant une forêt vierge, sans trop se soucier d'assurer sa régénération au moment de la coupe, car on croyait que la forêt était inépuisable. Aujourd'hui, après avoir fini ou presque de couper la forêt originelle, on se rend bien compte que si l'on veut continuer d'approvisionner les usines et satisfaire des besoins de plus en plus grands en matière ligneuse, il faudra donner un coup de pouce à la nature et cultiver la forêt.

Pour éviter la pénurie de matière ligneuse qui nous guette, il devient donc urgent de réinvestir une partie des bénéfices qu'on retire de la forêt pour la régénérer le plus tôt possible et, de préférence, au moment de la récolte, par la pratique de coupes appropriées. Il faut également utiliser au maximum le potentiel du milieu en stimulant la croissance des arbres par des traitements sylvicoles adéquats.

Pour une saine gestion de la forêt

Pour mener à bien ces opérations et éviter des échecs coûteux, il faut une connaissance de base des écosystèmes forestiers que nous avons à traiter. Les arbres ne sont pas répartis au hasard dans la forêt. Comme les hommes, les végétaux, y compris les arbres, vivent en société. Ils forment, selon les différents milieux où ils croissent, des associations végétales ou des groupements d'essences distincts par la nature des espèces en présence, leur abondance, leur accroissement et par la facilité ou la difficulté qu'ils ont de se régénérer. Ces différentes associations résultent de la concurrence que se livrent les espèces tant pour s'approprier l'espace aérien et satisfaire leurs besoins en lumière que pour s'emparer du sol, où les racines doivent puiser l'eau et les éléments nutritifs. Seules les espèces qui sont les mieux adaptées aux conditions d'un milieu donné réussissent à survivre, à occuper et à s'y reproduire. Certaines espèces livrent même une lutte chimique en secrétant des substances inhibitrices qui ralentissent la croissance ou empêchent la germination des graines d'espèces concurrentes. Certains échecs de reboisement de champs abandonnés ont été attribués à ce phénomène d'allélopathie entre les plantes des terrains en friche (*Aster* et *Solidago*) et les essences feuillues (érable à sucre et cerisier tardif). De même, il a été démontré que l'érable à sucre livre au bouleau jaune une lutte semblable et que le *Kalmia angustifolia* est toxique pour les semis de l'épénette noire. Ceci peut aider à expli-

quer les difficultés qu'ont ces essences à se régénérer naturellement dans de tels écosystèmes, à comprendre la façon dont elles réussissent à s'y maintenir et à trouver le meilleur traitement pour les favoriser artificiellement, car il s'agit souvent des essences les plus recherchées.

On ne peut donc aménager rationnellement la forêt en ne tenant compte que des volumes de bois à couper et en ignorant l'aspect biologique. Si le choix du type de coupe est important pour favoriser la régénération fo-



La forêt accueille le citadin qui vient s'y détendre. Cette contribution à la qualité de la vie, bien que plus difficile à comptabiliser, n'en demeure pas moins essentielle.

restière, il l'est aussi pour retirer un rendement soutenu maximum, tant en fibre qu'en bois d'oeuvre de qualité. Ainsi, si la coupe à blanc par bandes s'avère le meilleur traitement pour récolter économiquement la matière ligneuse et bien régénérer la forêt équienne (forêt où tous les arbres ont le même âge), ce qui est le cas en général de la forêt boréale résineuse par exemple, ce type de coupe peut être néfaste si on l'applique à la forêt feuillue inéquienne (érablière) car il va contre le dynamisme de ces forêts et réduit considérablement la productivité de ces écosystèmes. Au contraire, une coupe partielle ou la récolte des seuls arbres mûrs ou défectueux augmente beaucoup le rendement de ces sites en stimulant la croissance des individus qui étaient supprimés en sous-étage, pour permettre de revenir couper au même endroit tous les 30 ans au lieu de devoir attendre 100 ans.

On pourrait allonger encore la liste des exemples qui montrent l'importance de l'écologie dans la saine gestion de la forêt. À cet effet, mentionnons que la classification écologique est l'outil essentiel. Si dans le passé la localisation des volumes ligneux

en différentes essences était suffisante pour en faire la récolte, on a maintenant besoin pour aménager rationnellement notre forêt d'une classification écologique où chaque groupement d'essence est défini non seulement en termes de volume et d'accroissement, mais aussi en relation avec les facteurs du milieu où il croît, ce qui permet d'aménager chaque parcelle du territoire forestier quel que soit l'état des écosystèmes qu'on y trouve, depuis la friche ou le brûlis jusqu'au stade final de la série évolutive, de mieux comprendre les résultats des différents traitements ou coupes qu'on y effectue et, surtout, de pouvoir tirer profit de nos succès en extrapolant les résultats aux autres sites analogues.

Assurer une continuité

Non seulement l'écologie indique-t-elle quelques précautions essentielles pour préserver l'environnement mais elle permet ainsi d'éviter des erreurs coûteuses dans l'exploitation de la matière ligneuse et assurer une continuité dans l'activité économique que génère la forêt en permettant d'obtenir un rendement soutenu maximum en matière ligneuse sans endommager le milieu. À très court terme, le coût du bois à l'usine sera un peu plus élevé si l'on doit prendre certaines précautions ou faire certains traitements au moment de la coupe pour assurer la régénération. Cependant, à moyen terme, c'est une bonne police d'assurance pour l'avenir de cette industrie. D'ailleurs, on n'a pas le choix; si nous ne pouvons pas actuellement réaliser cet objectif et réinvestir pour régénérer notre forêt au moment où celle-ci permet encore des bénéfices, comment le pourrions-nous alors qu'elle ne rapportera que peu ou pas de bénéfices?

On voit donc que l'écologie peut et doit servir au développement économique en permettant une saine gestion de nos richesses dans le respect de la qualité de la vie et dans une utilisation rationnelle des ressources renouvelables pour en retirer un rendement maximum et soutenu, pour le plus grand bien-être de la collectivité.



À LONG TERME, PROTÉGER LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS FORESTIERS

INTERVIEW

Au temps où les premiers Blancs s'installèrent en forêt vierge, tout comme les Autochtones du Nord-Ouest québécois, ils ne bénéficiaient d'aucun système routier, d'aucune école ni église, d'aucun magasin général ni bureau de poste; ces arrivants y allaient pour accomplir modestement un travail épuisant mais gratifiant: subvenir à leurs besoins primaires vitaux. Petit à petit les temps et les espaces ont changé: la venue de plusieurs familles (paroisses marginales) et de compagnies assoiffées de gains fit de la forêt un grand jardin qu'on utilisait à sa guise. Les temps n'ont cessé d'évoluer; la forêt est devenue "organisée" comme un laboratoire dans lequel investisseurs, chercheurs et fonctionnaires s'emploient à maximaliser leurs bénéfices. Le colon n'est plus; place au travailleur salarié au service des grandes concentrations industrielles forestières, Jean-Claude Lapointe, un Abitibien qui travaille dans une coopérative forestière, répondant à nos questions, dresse un tableau des réalisations passées et à venir.

Relations: Qu'y a-t-il de changé dans l'industrie forestière du Nord-Ouest québécois depuis les dix dernières années?

J.-C. Lapointe: Comme j'ai quitté depuis vingt-cinq ans mon milieu familial de St-Hyacinthe pour l'Abitibi, je me suis intéressé à l'histoire de nos pionniers du bois et à celle du développement économique de la forêt; au fil de mes conversations avec des compagnons de travail et de mes lectures, j'ai pu comparer les différentes périodes. J'ai été un proche témoin de la nouvelle orientation donnée à l'industrie forestière: *nul doute que les récents phénomènes de mécanisation et de concentration des moyens de production sont révélateurs*. Certes, il existait auparavant de grandes compagnies, propriétaires de bois de coupe couvrant d'immenses étendues, et plusieurs paroisses étaient détentrices d'un moulin à scie, gage de subsistance pour ses habitants. Présentement, le tableau tend à se modifier: nous repérons de douze à quinze importantes usines de sciage appartenant à quatre groupes: Perron, Cossette, Domtar et Rexfor.

Une vision à court terme

Relations: Quelles sont les priorités des travailleurs forestiers?

J.-C. Lapointe: Ils veulent principalement changer certaines conditions de travail: la pollution par le bruit et les senteurs chimiques, l'accélération abrutissante dans la productivité et la monotonie de certaines tâches. On connaît également l'intérêt des compagnies pour traiter avec des bûcherons propriétaires de leur équipement. Mais l'achat de cet outillage très coûteux (la débusqueuse

et la bûcheuse valent de \$60 000 à \$100 000) endette les gars de chantiers devenus par le fait même de petits entrepreneurs. Bien qu'ils soient mieux outillés que leurs prédécesseurs, ces bûcherons jonglent continuellement car ils doivent manoeuvrer vite et payer régulièrement leurs créanciers. L'accumulation de cette fatigue autant psychologique que physique suscite un désabusement chez les plus de cinquante ans. Ce sont des jeunes qui, à la solde des compagnies, vendent leur force de travail; ils sont attirés par d'alléchants bonis qui les aident à pourvoir aux lourdes charges familiales. Pour nos travailleurs, le court terme importe plus que la mise en place de structures qui protégeront leur avenir.

Relations: Qui dit boni, dit-il bon rendement?

J.-C. Lapointe: Chez Barrette-Saucier à Quévillon, les gars de l'usine de sciage reçoivent un salaire de base et obtiennent un boni calculé au pourcentage de la production. Dans les chantiers, ceux qui bûchent sont rémunérés à la pièce; la cadence hâtive est étroitement liée au contrat forfaitaire.

Relations: Parmi tous ces exemples, quelles sont les requêtes les plus urgentes?

J.-C. Lapointe: Précisons d'abord qu'actuellement, les salaires sont appréciables. Nous insistons beaucoup sur la sécurité au travail. Des luttes ont été menées par les accidentés du travail du domaine minier, mais non de l'industrie forestière. D'une part, le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson, ne croit pas aux maladies industrielles dans le secteur forestier; d'autre part, l'employé, gravement blessé, est toujours blâmé pour sa trop grande témérité ou tout simplement pour sa négligence. Les autres points déjà mentionnés sont aussi très importants.

Relations: Êtes-vous appuyés par des regroupements populaires, par des mouvements sociaux, dans vos revendications tant auprès de l'entreprise privée que des deux paliers gouvernementaux?

J.-C. Lapointe: À part les organismes pris en charge par les travailleurs, très peu d'appuis viennent de l'extérieur. Les syndicats, les coopératives, les associations populaires comme les paroisses marginales, les accidentés du travail... sont les seuls mécanismes profitables aux travailleurs. Il y a bien quelques animateurs sociaux et certains membres d'Église qui sont sympathiques à nos luttes bien que l'Église officielle ne s'aventure pas trop lorsqu'il s'agit d'une action concrète. Par ailleurs, le Conseil régional de développement de l'Abitibi et du Témiscamingue (CRDAT), formé en grande partie d'universitaires, de professionnels et d'hommes d'affaires, ne permet pas aux travailleurs d'avoir une voix prépondérante. Le CRDAT entend demeurer l'interlocuteur privilégié de la population auprès du gouvernement, afin d'aider le développement économique du N.-O. québécois, sans toutefois augmenter la représentativité des gens de la base.

Entrer dans le mouvement

Relations: À propos de la relance économique du N.-O. québécois, comment la population réagit-elle?

J.-C. Lapointe: Nous nous disons que c'est l'affaire de la bourgeoisie locale: les investisseurs autochtones, les vendeurs de machinerie, tout le secteur de l'infrastructure économique (restauration, stations-service et hôtellerie). Le choix qui s'impose aux travailleurs, c'est d'entrer dans ce mouvement pour en profiter au maximum. Mais n'oublions pas que le travailleur restera celui qui, le matin, part de chez lui avec sa boîte à lunch à la main, boîte qu'il essaiera de remplir d'une bonne paye. Avant tout, le salarié songe à sa famille, à ses amis, à ses moments de détente et de loisir. Tant mieux si les conditions salariales et de travail sont avantageuses pour lui.

Relations: Les coopératives ne représentent-elles pas une planche de salut pour quelques-uns d'entre vous?

J.-C. Lapointe: Le petit nombre de coopératives établies chez nous permet à certains de se sentir plus près les uns des autres; les occasions d'entraide comme les coopératives, c'est merveilleux. Mais il faut examiner les difficultés rencontrées: l'octroi des moins bons secteurs de coupe, l'approvisionnement non garanti, le traitement salarial incertain constituent des défis. *Penser des projets n'est pas problématique en soi, les maintenir c'est autre chose.* Je travaille présentement dans une coopérative à Guyenne. Nous nous occupons de la plantation de conifères en serres. Nous devons constamment stimuler les ingénieurs et les technocrates pour qu'ils fassent avancer notre plan d'aménagement. Nous travaillons à l'amélioration de notre sort en sachant que les changements s'effectuent lentement.

Relations: Quelles sont les causes du haut taux de chômage dans votre région?

J.-C. Lapointe: Le produit forestier mis sur le marché est exporté vers les grands centres. Ces derniers contrôlent la production au moyen de la demande et de la concurrence. Prenons l'exemple de l'industrie de la construction: si celle-ci connaît un ralentissement dans tout le Québec, cela risque de perturber le travail dans les usines de sciage et d'occasionner des mises à pied. Chez nous, le nombre d'emplois varie suivant l'écoulement des stocks. Les compagnies ne sont pas intéressées à accumuler de grandes réserves. Notre économie est peu diversifiée (forêt, mine et agriculture) et nous sommes 160 000 personnes à convoiter les mêmes emplois.

Relations: Le travail en forêt est-il facilité par le progrès de la mécanisation?

J.-C. Lapointe: En un sens oui, car il ne requiert plus autant de capacités physiques. Mais la production a tellement augmenté qu'elle exige du gars de chantier qu'il maintienne un rythme de travail accéléré. Des longues heures d'un travail effréné causent autant de fatigue que le stress amené par les dettes élevées à rembourser (maison, auto, camion, outillage...). Le travailleur voit à l'entretien et à la réparation de sa machinerie qui boit du pétrole qui coûte cher. L'homme rapporte souvent le seul revenu familial, puisque la femme demeure au foyer, faute d'emploi.

Ce sont des jeunes qui, à la solde des compagnies, vendent leur force de travail; ils sont attirés par d'alléchants bonis qui les aident à pourvoir aux lourdes charges familiales. Pour nos travailleurs, le court terme importe plus que la mise en place de structures qui protégeront leur avenir.

Et les jeunes?

Relations: Qu'advient-il des jeunes?

J.-C. Lapointe: Les employeurs de l'industrie forestière sont intéressés à l'embauche de jeunes dans la vingtaine, en pleine forme physique et en bonne santé. Les plus âgés en viennent à délaisser les chantiers et se dirigent habituellement vers le secteur tertiaire (les services). Des postes sont alors disponibles pour les jeunes. Plusieurs fréquentent les centres d'études (collégiaux et universitaires) et optent pour de nouvelles professions qui les conduiront ailleurs qu'au N.-O. québécois. D'autres, n'ayant pu trouver de travail dans les autres domaines, demeurent en chômage.

Relations: Quelles réactions, favorables ou pas, a le travailleur de chantier forestier lorsqu'il se retrouve loin de son domicile familial?

J.-C. Lapointe: Il faut bien se rendre à l'évidence et aller bûcher là où les exploitants forestiers ont construit des installations. Assurément, le gars qui travaille au loin (100, 200 milles et même en Ontario) se sent isolé. Tard le vendredi soir, il rentre chez lui et en repart tôt le lundi matin ou parfois dès le dimanche soir. Ce que nous faisons n'est pas plus héroïque que d'aller à 800 milles de chez soi pour y ériger un barrage, comme à la Baie James.

Relations: Depuis quelques années, les usines de transformation se sont dotées d'une technologie importée, et ont dû engager des opérateurs-techniciens pour assurer le bon fonctionnement de ces installations sophistiquées. Où recrute-t-on ces opérateurs?

J.-C. Lapointe: Pour contrôler, voire réparer cette machinerie lourde, l'employé doit être muni d'une certaine compétence théorique et posséder une bonne expérience. Les directeurs du personnel peuvent faire venir des techniciens d'un peu partout: soit d'autres usines de la région, soit d'autres régions que la nôtre, soit du reste du Canada et même des États-Unis. Une fois ces postes comblés, les autres emplois seront offerts à des gens du N.-O. québécois.

Nous assistons présentement à des déplacements de populations: elles suivent l'implantation de nouvelles usines comme à La Sarre, Val d'Or, Amos... Jusqu'à maintenant, le travailleur du N.-O. québécois a vécu près de la forêt. Il entend parler de nouveaux projets comme d'un rêve qui pourrait le satisfaire; mais il est tellement préoccupé par ses problèmes immédiats qu'il ne songe pas encore à la spécialisation. Les jeunes réagiront autrement.

Une richesse renouvelable... mais épuisable

Relations: Tous s'accordent à dire que le bois est une richesse naturelle renouvelable quoiqu'épuisable. Les gens de chez vous croient-ils en la dégradation de la forêt?

J.-C. Lapointe: Certainement. Pendant longtemps — et encore aujourd'hui —, les compagnies détentrices de permis de coupe rasaient de grands territoires (la coupe à blanc). Mais nous avons réagi trop tard à des plans de reboisement, à l'aménagement rationnel de la forêt. Dans bien des cas, ce sont les citoyens qui ont fait pression sur le gouvernement afin qu'il intervienne. Actuellement, un léger déblocage apparaît: les ingénieurs-surveillants forestiers du gouvernement produisent des rapports; les compagnies, bien que sensibilisées, font très peu d'efforts. Des conditions climatiques difficiles ne permettent pas aux arbres de se développer à un rythme normal; ils sont petits. Nous devons attendre cinquante, soixante ans avant d'avoir une forêt de nouveau exploitable, si aucune malchance ne survient. Promenez-vous le long des routes et vous verrez, comme la population d'ici, que la forêt régresse.

Une lente syndicalisation

Relations: Le syndicat est-il une force déterminante dans vos usines?

J.-C. Lapointe: Il faut faire un peu d'histoire. Le phénomène syndical vient de l'Ontario, et il s'est étendu d'Ouest en Est. C'est d'abord au Nord-Est ontarien, près de La Sarre, chez Abitibi Paper que des travailleurs, sous l'influence d'immigrants (Polonais, Finlandais, etc.) se sont syndiqués. Ces gens d'une autre culture sont conscients de leurs droits depuis cinquante ans; ils font des revendications et ils sont politisés. Pour les Québécois, cette sensibilisation est fort longue.

Sauf à la Domtar à Lebel sur Quévillon où la CSN est présente, par la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, ce sont, en majorité, des syndicats affiliés au Congrès du travail canadien (Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique et le Syndicat canadien des travailleurs du papier) qui sont implantés. Graduellement, la syndicalisation aura atteint l'Est, y compris Val d'Or; secteur composé de gens venus du bas du fleuve ou d'ailleurs au Québec, et établis chez nous pour se trouver un emploi.

Relations: En 1977, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec soulignait que les travailleurs recevaient un salaire honorable. Est-ce votre opinion?

J.-C. Lapointe: J'ai travaillé dans une usine de sciage pendant quelque temps; je conviens que les salaires étaient bons. Néanmoins, ceux-ci étaient de \$2,00 à \$3,00/hre inférieurs à ceux versés aux travailleurs d'une usine de pâtes et papier. On pouvait "se rattraper" par le nombre d'heures/semaine: de quarante qu'il pouvait être chez les papetiers, il allait jusqu'à quarante-cinq et même cinquante (10hres/jr) pour nous. Dans toutes ces négociations, les syndicats demeurent vigilants.

**La concentration des
moyens de production
échappe aux travailleurs,
ils n'ont d'autres recours
que la mise en commun de
leurs revendications.**

Relations: Votre région a connu une réalisation nouvelle: Tembec. Cette usine autogérée est-elle un espoir, une chance pour les travailleurs de l'avenir?

J.-C. Lapointe: Le départ de la CIP (Canadian International Paper) a sûrement protégé pour plusieurs années à venir la forêt des alentours; Tembec, avec l'appui du gouvernement, a obtenu une garantie d'approvisionnement.

ment en copeaux pour une durée de dix ans. Par ailleurs, devant l'annonce de la fermeture subite de l'usine de la CIP, les travailleurs du Témiscamingue-Sud n'avaient pas d'autres alternatives que de quitter les lieux ou de réouvrir l'entreprise; dans ce coin de pays, cette industrie de pâtes est le seul gagne-pain important pour la population. À ce moment-là, en 1973, Tembec était la seule solution pour assurer une économie stable. Les travailleurs "lockoutés" de la CIP savaient, du moins dans les débuts, les sacrifices qu'ils auraient à s'imposer: diminution de salaire, vacances écourtées. Toutes ces décisions amenées au conseil d'administration et appuyées par les travailleurs ont prouvé qu'ensemble il était possible de relever un défi. Toutefois, bien que représentés sur les différents comités mis sur pied, les travailleurs ne sont pas majoritaires au conseil d'administration. Si tu te prononces sur l'adoption de résolutions sans jamais être en position de force, quels espoirs peux-tu entretenir? Tembec, parmi toutes les usines, est la plus démocratique, mais elle demeure capitaliste.

Relations: Ailleurs aussi, on utilise des méthodes de démocratisation; que penser du plan d'achat d'actions chez les Perron ou à d'autres gestes similaires?

J.-C. Lapointe: C'est stratégique. Les employeurs veulent créer, auprès des travailleurs, l'impression qu'ils sont en quelque sorte propriétaires de ces nouveaux complexes industriels. C'est un appât qui sert celui qui tient le fil. Si dans un court laps de temps, on me disait que 51% des actions étaient détenues par les travailleurs eux-mêmes, j'y croirais peut-être. Bien sûr, l'employé retire des gains, mais de combien l'entreprise augmente-t-elle ses profits? L'homme d'affaires capitaliste souhaite uniquement maximaliser ses profits en utilisant ces ruses; il essaie de faire de ses employés de bons capitalistes.

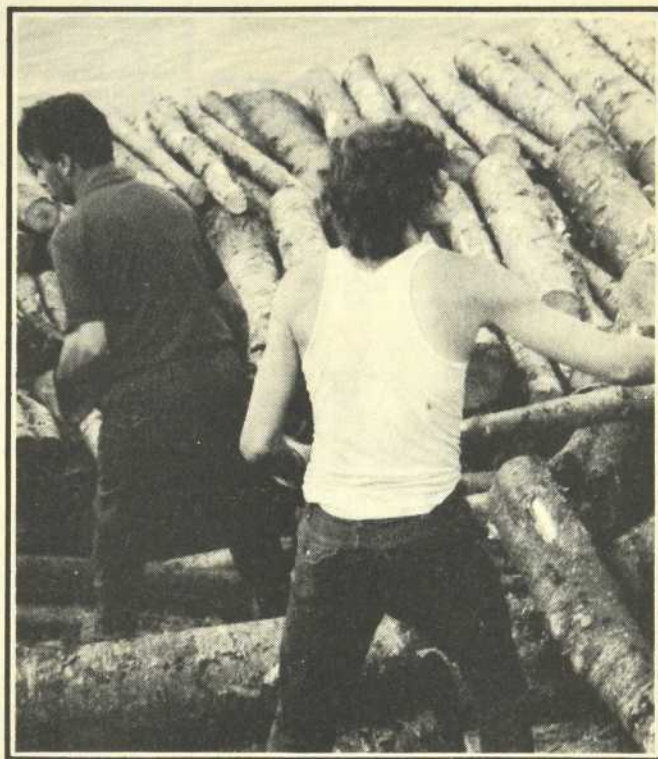
Relations: Qu'attendez-vous des deux paliers de gouvernement?

J.-C. Lapointe: Les travailleurs n'ont pas confiance aux gouvernements car ils sont vite déçus des promesses faites pendant les campagnes électorales. Ils comptent sur eux-mêmes; ils essaient de bien s'administrer. Prenons l'exemple du travailleur propriétaire d'une débusqueuse: il ne reçoit aucune aide, aucun subside des gouvernements; il est laissé à lui-même. Les gouvernements aident plutôt les gros entrepreneurs. Pour caricaturer un peu, ajoutons que le travailleur du N.-O. québécois sait qu'il est né pour un petit pain, qu'il doit trimer dur en plus d'avalier les conditions de travail en vigueur. Il essaie de se créer des petits paradis artificiels... il prend sa "brosse".

Relations: La situation décrite n'est-elle pas trop négative?

J.-C. Lapointe: Les progrès technologiques et financiers sont remarquables; plusieurs profitent du nouveau confort; la syndicalisation est possible puisque chez les principaux manufacturiers, Domtar, Normick-Perron et le groupe Cossette le phénomène a pris place ou tend à s'étendre. Mais cette concentration des moyens de pro-

duction échappe aux travailleurs; ils n'ont d'autre recours que la mise en commun de leurs revendications. On tend vers une centralisation de la production qui doit être surveillée par la mise en place de structures qui prévoiront les luttes à mener afin de protéger les intérêts des travailleurs. Pour celui qui bûche, la situation se présente différemment; le travailleur consent peu à entrer dans les structures syndicales parce qu'il a devant lui des obligations financières très fortes; il doit être à l'ouvrage.



"Le travail de conscientisation des travailleurs en est un à long terme. La possession de tous les moyens de production par la base est essentielle. Je me dis souvent que la ressource naturelle appartient à tout le monde et que l'usufruit devrait revenir également à tout le monde."

Relations: Alors dans quelle direction faut-il s'engager?

J.-C. Lapointe: Le système de consommation est puissant. Il enivre et fait miroiter toute une gamme de satisfactions. Le travail de conscientisation des travailleurs en est un à long terme. La possession de tous les moyens de production par la base est essentielle. Je me dis souvent que la ressource naturelle appartient à tout le monde et que l'usufruit devrait revenir également à tout le monde. Ceux qui m'ont précédé, ceux de ma génération comme ceux qui viendront coupent du bois, transforment cette matière en sous-produits. La planification du travail et la mise en marché peuvent s'apprendre. C'est une réforme globale, mondiale qui sera signe de vrai changement. Nous avons besoin d'un socialisme démocratique, non totalitaire qui redonnera aux travailleurs confiance et vigueur.

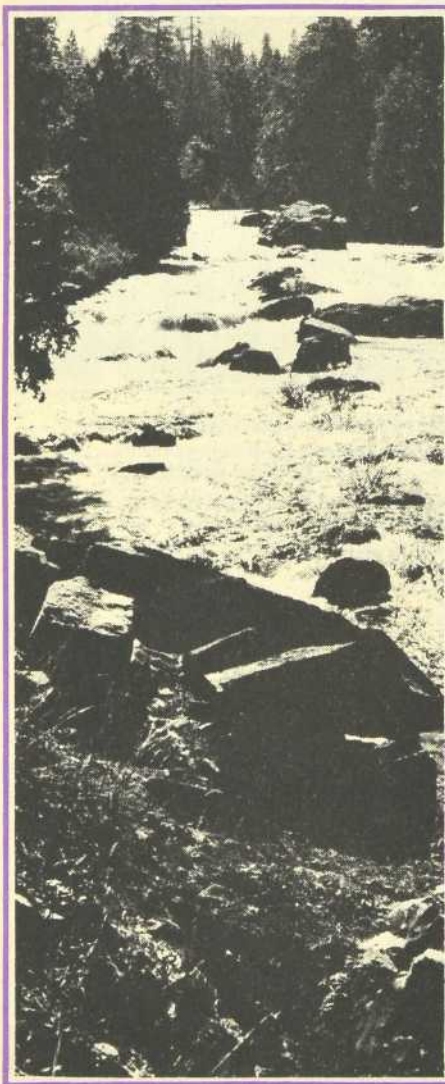


LES AMÉRINDIENS

ET

L'INDUSTRIE

FORESTIÈRE



Essayons de «chausser les mocassins» du peuple algonquin et de percevoir l'implantation de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue selon une perspective autochtone.

L'industrie forestière apparaît sur le territoire traditionnel des Algonquins — qui englobe ce qu'on appelle aujourd'hui la région administrative 08 du Québec — vers 1850, alors que les compagnies anglo-saxonnes de Bytown (aujourd'hui Ottawa) remontent l'Outaouais jusqu'au lac Témiscamingue, et commencent à exploiter les forêts de cette région.

Cette pénétration des compagnies forestières a deux résultats dévastateurs sur le mode de vie traditionnel des Algonquins. Le premier, peut-être le moins important, est relié à l'activité industrielle des bûcherons et des moulins à scie qui empêche la chasse, la trappe et la pêche sur certaines parties du territoire. Le second est lourd de conséquences pour l'avenir du peuple algonquin: les non-autochtones découvrant le potentiel agricole de certaines régions, particulièrement en bordure du lac Témiscamingue, on donne le feu vert à la colonisation agricole de cette partie du Québec.

Les premiers colons s'établissent peu avant le tournant du siècle; ces précurseurs seront suivis, au cours des années 1920, 30 et 40 (grâce à l'aide du clergé et du gouvernement du Québec) par des milliers de cultivateurs qui s'emparent carrément du pays sans aucune forme de consultation ou de traité avec les premiers habitants, les Algonquins.

Ces colons fondèrent, en moins de 50 ans, 140 paroisses et villages, construisirent des milliers de kilomètres de routes et dressèrent quelques barrages hydro-électriques (qui, entre autres effets, inondent certaines agglomérations algonquines et de nombreux cimetières indiens).

Cette invasion est suivie, dès 1926, de la ruée vers l'or et les métaux de base (cuivre, zinc, etc.). Encore une fois, cette activité industrielle aura un impact négatif: chaque année, les mines déverseront des milliers de tonnes de produits toxiques dans l'air, dans l'eau et sur le sol abitibien, rendant le poisson de nombreux lacs et rivières impropres à la consommation. L'industrie forestière participe aussi à la dégradation de l'environnement: la compagnie Domtar, de Lebel-sur-Quévillon, par exemple, déverse des milliers de tonnes de mercure dans les rivières avoisinantes.

Aux yeux des Algonquins, la nouvelle poussée des multinationales (que ce soit du côté des ressources minérales ou forestières) en Abitibi-Témiscamingue n'est que le prolongement d'un processus amorcé il y a longtemps: la dépossession totale du territoire algonquin, accompagné d'un génocide culturel. On «parque» les Algonquins dans de minuscules réserves, on leur enlève leur religion et leur mode de vie traditionnels et on tente d'étouffer leur langue maternelle...

Mais les Anishnabe (tels qu'ils se nomment) ont survécu jusqu'à ce jour, et il s'amorce au sein des communautés algonquines une véritable renaissance. Les «Blancs» sauront bientôt qu'on ne peut tuer un peuple au nom du profit. Ils apprendront aussi que les valeurs humaines, les vraies, ont survécu *surtout* dans les sociétés dites primitives, alors que la société moderne nord-américaine a perdu les siennes et s'achemine vers le suicide collectif, par la destruction de son environnement naturel.

Gilles Couture
Alliance Laurentienne des
Métis et Indiens sans statut

L'auteur invite toutes les personnes qui se sentent solidaires du peuple algonquin à communiquer avec les leaders de cette nation en écrivant au Conseil algonquin, 782, 3e Avenue, Val d'Or, Québec, J9P 1S9.

POUR UNE GESTION RESPONSABLE

par les évêques du Nord-Ouest québécois

DE LA FORÊT

Au moment où les grands ensembles (transnationales, fédérations de pays ou de régions, communautés urbaines...) s'imposent comme les réalisations de demain, les évêques du N.-O. québécois, pris dans cet engrenage, interrogent toute la population avec eux: «notre société du Nord-Ouest québécois évolue-t-elle vers un réel progrès?» Autrement dit, après s'être penchés longuement sur le modèle de développement économique de la région et avoir dit que les nouveaux industriels forestiers sont désormais des gens de la place, que quelques «rares chantiers coopératifs» jouant un rôle de premier plan ont survécu, que le secteur secondaire (de la transformation) bénéficie maintenant d'une meilleure utilisation du bois (sciures, planures) grâce aux nouveaux procédés apportés par la technologie (panneaux particules, papier journal, pâtes), les auteurs de la lettre questionnent les hommes et les femmes de leur milieu en rappelant «l'esprit d'initiative, le courage et le sens des responsabilités de beaucoup de nos pionniers»; ils s'expliquent «difficilement que l'on ait glissé si rapidement vers une forme d'exploitation dans laquelle la majorité de la population ne se sent plus partie prenante même si les entrepreneurs sont d'ici».

Deux ordres de problèmes sont alors posés: écologiques et sociaux. Écologiques parce qu'il y a risque de diminution de la matière première en coupant au-delà de la croissance annuelle et parce que l'érosion sous toutes ses formes et la détérioration de l'environnement en général (flore, faune, sols et cours d'eau) sont amenées par l'abattage systématique (coupe à blanc). Sociaux parce que le dépeuplement de la forêt occasionne des villages fantômes, parce que la concentration industrielle provoque la fermeture de villes et villages, parce que le bois devient une denrée dispendieuse (on doit l'acheter à ceux qui viennent s'approprier cette matière première depuis que les réserves cantonales sont dissoutes), parce que des torts sont causés aux Amérindiens dans leur mode de vie traditionnel.

Dès lors les évêques, basant toute leur argumentation sur une juste répartition des biens entre tous et toutes, et également sur le principe qui accorde à chacun une large part de responsabilités dans l'exploitation et l'administration des ressources naturelles, sollicitent de divers groupes et d'individus des réactions à leurs différentes suggestions que nous reproduisons intégralement.

Quelques solutions

1) Ne serait-il pas urgent de soustraire une portion importante des forêts de nos régions à la forme actuelle d'exploitation et de la soumettre le plus tôt possible à une forme d'exploitation et de gestion tout à fait différente? Une forme nouvelle d'exploitation et de gestion ne devrait-elle pas être recherchée et mise en pratique au plus tôt? Nous sommes conscients des difficultés très grandes que comporte la mise en branle d'un tel changement, mais nous sommes persuadés que sans ce

changement, nous allons continuer d'aggraver, et de façon très rapide, les problèmes écologiques et sociaux déjà signalés.

Nous l'avons vu, le rythme d'exploitation actuelle dépasse souvent la capacité de l'environnement et ne tient pas compte de l'équilibre écologique du milieu. Il est important de respecter cet équilibre. Par exemple, pour une meilleure protection de l'environnement global, des forestiers suggèrent d'opter pour «la coupe à blanc par bandes» comme méthode de régénération naturelle des forêts et de sauvegarde de l'environnement, alors que la «coupe à blanc sur d'immenses étendues» a des effets nettement destructeurs, comme nous l'avons vu plus haut.

«Nous croyons, dit l'ingénieur forestier Jacques Martel, que ce mode de coupe («la coupe à blanc par bandes») est le traitement de l'avenir car il assure une régénération désirable, une source de nourriture et un abri pour la faune, une meilleure régularisation des eaux, une protection plus efficace contre le feu et est esthétiquement avantageux. La coupe par bandes ne pose pas de problème particulièrement grave pour l'exploitation, à l'exception des dépenses plus considérables, à court terme, qu'il faut investir sur la construction et l'entretien des chemins et le «placage» des bandes» (*Forêt-Conservation*, mars 1980, p. 10)

2) La gestion responsable de la ressource forestière pourrait aussi

être encouragée en favorisant davantage dans notre région l'établissement et la bonne administration des boisés privés et en développant des conditions plus favorables aux divers groupements forestiers (sociétés sylvicoles, chantiers coopératifs, syndicats des producteurs de bois, etc.). Selon la nature du sol, il serait souhaitable également de développer une économie intégrée de type agroforestier; cette forme d'économie mixte serait, de sa nature, plus stable.

De plus, ne serait-il pas opportun de rétablir les réserves cantonales qui ont été supprimées, ou quelque chose d'équivalent, pour permettre aux gens de villages avoisinants d'apprendre à gérer et à utiliser d'une façon rationnelle et communautaire des portions de forêts et ce, pour répondre à leurs besoins domestiques (chauffage et construction domiciliaire). Il y aurait là une occasion d'éducation permanente à la conservation de la nature. Sans compter que, face à la pénurie du pétrole et à l'escalade des prix de l'huile à chauffage, de plus en plus de gens de chez-nous comptent sur le bois comme combustible d'appoint pour le chauffage domestique. Ce rétablissement des réserves cantonales, ou d'un équivalent, n'aurait-il pas un effet protecteur analogue au zonage des terres agricoles que le Gouvernement du Québec vient de réaliser?

3) Le déboisement massif que l'on pratique actuellement est loin d'être compensé par un reboisement cor-



Ne serait-il pas opportun de rétablir les réserves cantonales?

respondant. Le reboisement ne pourrait-il pas devenir obligatoire? Celui qui est pratiqué actuellement nous paraît insuffisant, même s'il y a eu progrès ces derniers temps. La sylviculture pourrait avoir une place plus grande dans l'aménagement de nos forêts. Toutes les terres défrichées et abandonnées, désignées comme non agricoles, ne pourraient-elles pas être reboisées?

4) Les recommandations faites par le CRDAT (Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue), que nous avons signalées plus haut, dans le sens d'une utilisation maximum des résidus du bûchage et du sciage méritent d'être appuyées. La recherche sur l'utilisation de cer-

taines essences encore non employées ouvrira probablement la route à de nouvelles industries. L'arrivée d'une nouvelle industrie de pâte et papier en Abitibi devrait, en principe, être un bienfait, à la condition cependant qu'elle ne pousse pas encore davantage à la surexploitation de la matière première. De plus, le recyclage du papier, du carton et de tous les déchets de bois permettrait de conserver davantage la forêt. Les recherches faites actuellement sur l'aulne dans nos régions et à la Baie James pourraient être intensifiées et nous fournir peut-être de nouvelles sources d'énergie. Les nombreuses tourbières du Nord-Ouest apporteront probablement à leur tour leur part d'énergie nouvelle et aideront ainsi à conserver la forêt.

5) Rappelons enfin la nécessité d'être vigilants pour apporter des correctifs aux problèmes sociaux déjà signalés. Une exploitation forestière, même conforme aux lois de l'écologie, peut être inacceptable au plan humain (ex: villes fermées, absence de participation, situation d'injustices, ... etc.). Une société peut parler de progrès réel lorsqu'elle est attentive à toutes les personnes et à tous les aspects de chaque personne, en particulier à leur progrès humain et spirituel.

Gérard Drainville
Jean Gratton
Jean-Guy Hamelin
Jules Leguerrier
Adolphe Proulx
Raymond Windle

L'ÉVANGILE ET LA BELMORAL

par Mgr Gaston Duchemin,
vicaire épiscopal du diocèse d'Amos

La tragédie du 20 mai dernier à la mine Belmoral m'a fait penser à un épisode de la vie de Jésus rapporté par l'évangéliste Saint Luc (13, 1-5).

«Un jour, écrit-il, des gens vinrent rapporter à Jésus l'affaire de Galiléens que Pilate avait fait massacrer pendant qu'ils offraient un sacrifice. Jésus leur répondit: «Pensez-vous que ces Galiléens étaient des plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, pour avoir subi un tel sort? Eh bien non, je vous le dis; et si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous comme eux. Et ces dix-huit personnes tuées par la chute de la tour de Siloé, pensez-vous qu'elles étaient plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem? Eh bien non, je vous le

dis; et si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de la même manière.»

Devant des tragédies dues à la négligence, à l'erreur humaine, nous avons tendance à inculper au plus tôt le présumé coupable pour pouvoir ensuite boire tranquillement une bière en devisant sur ce que «les autres» devraient faire pour éviter de semblables catastrophes à l'avenir.

Pour ce qui est de la Belmoral, une enquête publique a été obtenue. Elle trouvera sans doute un ou des coupables. Ils seront sanctionnés. Il y aura des recommandations. Et la vie continuera comme avant.

Culpabilité ou responsabilité ?

Il est bon de remarquer que Jésus, face à l'hécatombe de Siloé, ne réagit pas de la même façon que nous. Il s'intéresse aux événements de ce genre ni pour juger ni pour condamner. Toutefois, chacun est invité à examiner sa propre responsabilité et mis en garde contre la tentation — sadique — de savourer la paix de sa conscience en établissant la culpabilité des autres. Ce qui est, en somme, une façon de couvrir son inertie, son égoïsme ou sa paresse. Il faut bien que les autres changent puisque ce sont eux qui sont coupables!

Jésus donne une signification aux événements; il en révèle la portée, il en fait des signes, des appels: «si vous ne vous convertissez pas...»

«Ce qui est important, semble-t-il dire, ce n'est pas tant que vous sachiez qui est coupable, mais que vous réalisiez, que tous et chacun, vous êtes solidairement responsables les uns des autres, responsables des conditions de vie des hommes.» Parlons donc davantage de responsabilité que de culpabilité. Quelqu'un écrivait récemment: «l'individualisme rend la responsabilité vagabonde».

Dans la tragédie de la Belmoral, nous avons des responsabilités. Tous. En face desquelles, nous pouvons faire quelque chose, car nous pouvons opérer des changements de mentalités, des conversions de structures, d'agir; nous avons la responsabilité de nous convertir.

En effet, la plupart du temps, lorsque des catastrophes se produisent dans les pays industrialisés, la principale responsabilité revient aux façons de penser, de croire et d'agir dont nous imprègne le système socio-économique dans lequel nous vivons: «...le profit comme moteur essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des moyens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes» (*Populorum Progressio*, no 26).

Une religion économique

Dans cette perspective, nous ne pouvons donc pas prétendre qu'actuellement notre société, nos industries et l'exploitation de nos richesses naturelles nous conduisent vers des progrès réels et authentiques. Il faudrait pour cela qu'elles existent d'abord pour servir effectivement à l'épanouissement de l'homme, à son progrès humain et spirituel, à ses besoins essentiels, alors que l'exploitation des ressources est carrément centrée sur la seule recherche du profit.

Dans un tel état d'esprit, et dans un tel système, il y a de moins en moins de place pour la sécurité, pour l'économie, pour le souci de la personne humaine.

Du haut en bas de l'échelle sociale, on développe selon l'expression des évêques canadiens (*Une société à refaire*, 1977) une «religion économique» dont les valeurs sont le rendement, la productivité, la consommation, le confort, l'intérêt personnel.

Et c'est comme ça, dans l'affaire de la Belmoral, que chacun y trouve sa responsabilité. L'État, le gouvernement se réjouit que des capitaux privés soient investis, qu'il se crée des emplois; il ne faut donc pas importuner ces promoteurs, en leur imposant trop d'obligations sociales. On relâche certaines normes de sécurité, certains contrôles; on néglige la surveillance en limitant le nombre d'inspecteurs. On ne développe pas de nouvelles ressources pour établir les meilleurs services de sauvetage possibles. Et quand on est en mal de réponse devant une telle tragédie, on accuse la «mécanique des roches», comme si on n'avait pas suffisamment de géologues ou d'ingénieurs pour étudier cette mécanique et la contrer si nécessaire avant de risquer la perte de vies humaines.

«Devant des tragédies dues à la négligence, à l'erreur humaine, nous avons tendance à inculper au plus tôt le présumé coupable pour pouvoir ensuite boire tranquillement une bière en devisant sur ce que «les autres» devraient faire pour éviter de semblables catastrophes à l'avenir.»

Le temps c'est de l'or

Quand toute une civilisation repose sur le profit et que celui-ci est à portée de la main, c'est vrai que le «temps c'est de l'argent» et qu'on n'a pas de temps à perdre avec des délais imposés par la seule sécurité. À la mine Belmoral, on est «pressé»: il faut profiter à tout prix de la hausse vertigineuse et temporaire du prix du métal précieux. «Le temps, là, c'est de l'or». Et pour combien de temps?

On n'a pas beaucoup de temps à perdre pour se «convertir» à l'interpellation des mineurs qui se plaignent que le plafond du premier niveau «coule», qu'il se «mocke» tout seul, que le chemin qui passe directement au-dessus de la galerie et qui supporte du matériel lourd, s'affaisse lentement. On n'a pas beaucoup de temps pour mesurer l'épaisseur de glaise qui recouvre le plafond de roc, pour se préoccuper du danger que constitue un ruisseau qui passe par là, à fleur de terre. On en trouve cependant un peu pour harceler le syndicaliste qui tâche de «convertir» ses collègues à une mentalité de solidarité et qui les invite à se syndiquer.

Car les mineurs ont, eux aussi, à se «convertir». Ils ont, eux aussi, des responsabilités, entre autres celle de

s'engager et se dépenser pour construire des solidarités actives et vécues» (*Octogesima adveniens*, no 47) avec leurs compagnons. Quand on travaille dans une mine dite «à boni», on répond exactement, volontairement ou non, à la «stratégie du monde industriel, conçu en vue de produire le maximum de succès et de profits». (*Une société à refaire*, 1977). Le «boni» c'est le fouet de l'industrie minière. Le mineur est incité à produire vite et en même temps à réaliser de meilleurs gains. Il se fie alors uniquement sur l'employeur pour assurer sa sécurité. Il n'a pas le temps, comme dans les autres mines où les travailleurs sont syndiqués, de constituer ou de faire partie d'un comité de sécurité bi-partite, employeurs-employés. Pourquoi devrait-il être celui qui fera les frais de



«Ça devait arriver...»

salubrité et d'insécurité qui leur sont imposées, pour promouvoir le statut professionnel des mineurs? Il y a là matière à «conversion». Pourquoi ne pas faire plus fréquemment un bon reportage sur telle ou telle mine, sur tel ou tel mineur, sur les avantages du syndicalisme, sur les profits exorbitants des compagnies minières? Il me semble que les média ont des responsabilités et pas seulement au moment des catastrophes!

Fatalisme et tolérance

Jean Michel Wyl, ancien journaliste à l'Echo, déplore, dans un reportage pour *Le Soleil*, en rapport avec l'événement de Belmoral, le fatalisme de notre population. Et il a raison, à mon sens. Que de propos entendus ça et là: «Ça devait arriver... ça n'est pas arrivé souvent depuis 20 ans... leur heure était arrivée... c'est comme ça dans les mines... il n'y a rien à faire... une enquête, ça change rien, etc...». Le fatalisme frise l'irresponsabilité. En tout cas, il risque de l'engendrer. Il démobilise une population, la rend passive et tolérante face à des choses qu'elle peut et doit changer, face à des conversions à opérer. Le fatalisme, c'est croire qu'on ne peut rien changer à la condition humaine, aux événements. Le fatalisme risque de générer l'insignifiance. Tous, tant que nous sommes, nous avons à nous convertir de l'insignifiance à la responsabilité. «Que chacun s'examine pour voir ce qu'il a fait jusqu'ici et ce qu'il devrait faire, nous dit Paul VI dans sa lettre au Cardinal Roy (1971). Il est trop facile de rejeter sur les autres la responsabilité de l'injustice, si on ne perçoit pas comment on y participe soi-même et comment la conversion personnelle est d'abord nécessaire».

Heureusement, il y a eu depuis le 20 mai, de magnifiques gestes chargés d'espérance et de charité. Les secours sont venus de partout. La recherche des emmurés vivants s'est poursuivie inlassablement: on le faisait au nom de l'amitié, de la solidarité. On se sentait responsable. On y mettait tout son courage, toute sa détermination. La mine y allait de ses deniers et de sa technologie. Toute cette effervescence se convertira-t-elle en fraternité plus grande, en vigilance accrue, en respect plus profond de la dignité de la personne humaine?

Car, comme le disait un évêque des premières années du christianisme, «la gloire de Dieu c'est l'homme vivant». Pas l'homme écrasé, exploité. Pas l'homme emmuré. L'homme vivant, debout, responsable, libre.

Pour terminer, je reviendrai à la tragédie de Siloé rapportée à Jésus. Siloé était un petit village de Jérusalem. Il était construit autour d'une piscine. La piscine de Siloé. C'est là que l'aveugle-né de l'Évangile se fit mettre de la boue sur les yeux par Jésus, pour recouvrer la vue.

Puisse la boue de la Belmoral et les drames qu'elle a engendrés, convertir notre regard sur nos responsabilités, sur le sens de l'existence, du travail, des valeurs, et nous unir davantage afin de bâtir une société où une réelle liberté s'appuiera sur l'amour et la justice.



la conversion de la consommation à la «pro-sommation» (Toffler), de l'individualisme au partage, de la promotion de soi à la solidarité? Est-ce que tout le monde ne se satisfait pas de ces structures sociales, économiques et politiques, quitte à écopier des pires conséquences? Et pourtant «le renforcement de l'égoïsme qui tend à accompagner l'accroissement du confort est davantage responsable de la perte du sens des responsabilités et du refus d'engagement, que le seul fait de consommer en lui-même» (*Coopération et développement*, évêques du Québec, mai 1978). On se rappellera cette parole du Seigneur: «Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd sa vie?»

Les organisations syndicales, les centrales, ont aussi des responsabilités à cet égard. Je ne serai pas le premier à leur dire qu'elles doivent opérer des conversions dans l'orientation de leur action, dans leurs objectifs d'éducation syndicale et de solidarité chez les mineurs (syndiqués ou non) afin de développer leur sens des responsabilités pour la réalisation du bien commun (*Une société à refaire*).

Ce rôle d'éducation et d'information revient aussi aux média, aux journalistes. L'accident de la Belmoral les a fait surgir de toute l'Amérique. Il y avait du sensationnel à couvrir! Pourquoi attendent-ils que des tragédies se produisent pour parler des mineurs, des dangers qu'ils courent quotidiennement, pour dénoncer les conditions d'in-

LE CONFLIT IRAKO-IRANIEN: CAUSES, IMPACTS ET SOLUTION

par Hanna (Jean) Ghanem

Le conflit qui oppose présentement l'Irak et l'Iran n'est pas sans inquiéter la population mondiale tout autant que ses principaux acteurs. Pour les Occidentaux que nous sommes, la situation qui prévaut dans cette partie du globe, formée de plusieurs états arabes et de communautés musulmanes, est particulièrement complexe.

Nous sommes les témoins de discussions tendues et de tractations infinies à propos d'une foule de problèmes concomitants: les alliances sont d'ordre historique, religieux, social, politique et économique. Chaque pays souhaite évidemment un heureux dénouement ... et un règlement à son avantage. Aussi, chaque événement a-t-il son importance: le moindre pion déplacé menace l'équilibre de l'échiquier.

Pour présenter cette délicate question et énumérer rapidement les enjeux de cet affrontement, nous avons fait appel à Hanna (Jean) Ghanem, un Libanais qui prépare un doctorat à l'Université de Sherbrooke, où il est chargé de cours aux Départements de Géographie, d'Histoire et de Pédagogie.

D'abord, un peu d'histoire...

Le conflit irako-iranien trouve son origine dans la conquête islamique qui a peuplé la côte sud-est persane (Khouzastan) de tribus arabes. Tant qu'il s'est agi d'un empire islamique, la tolérance régnait car l'Islam ne reconnaît ni frontière, ni nationalité; l'hostilité surgissait lorsqu'on assistait à des gouvernements nationalistes. En général, sous l'empire islamique ottoman, n'importe quel tracé de frontières prenait la dimension d'une structure administrative qui voyait à la redistribution des revenus et à l'organisation de la collecte des taxes impériales.

Le premier tracé date de 1639; le second de 1913, soit après la découverte du pétrole en 1907. Ce tracé fut signé à Constantinople par le calife turc et parrainé par les Anglais. En 1937, ce tracé est reconnu pour la première fois par l'Irak et par l'Iran et les confirme dans leur statut de pays indépendants.

Cette frontière fut contestée par l'Irak avec la montée du nasserisme à partir de 1958 sans qu'aucun changement ne soit apporté. À ce moment-là, les pays du Moyen-Orient étaient faibles; leurs conflits se posaient en termes de musulmans contre des non-musulmans: Israël 1948, Canal de Suez 1956, bases militaires

étrangères, révolutions et nationalisation du pétrole en Iran.

L'arrivée du parti Baath au pouvoir en Irak en 1968 met de côté l'unité islamique pour le nationalisme arabe. Ce parti considère que: "la patrie arabe est cette partie du globe qu'habite la nation arabe et qui s'étend entre le Mont Taurus, les Monts Bakhtiarié, le Golfe de Bassorah, la mer Arabe (Golfe persique), les Monts d'Ethiopie, le Sahara, l'Océan Atlantique et la Méditerranée.

En 1975, on a qualifié de trahison la reconnaissance de l'accord de 1937 avec l'Iran. Mais pratiquement, il a calmé la révolte kurde et a permis à l'Irak de disposer de ses revenus pour développer son infrastructure économique, militaire et sociale.

Le régime Baath dénonce l'accord de 1937; le Chah répond par une as-

sistance soutenue aux Kurdes révoltés contre le pouvoir central de Bagdad. Le régime de Bagdad, de son côté, appuie les Arabes du Khouzastan et les Balouches de Balouchistém en révolte contre le Chah. Celui-ci réussit à liquider les révoltes arabe et balouche; l'Irak s'épuise de plus en plus; le Chah augmente sa suprématie et occupe les îlots stratégiques du Golfe avec la complicité des Britanniques qui se retirent en novembre 1971.

En 1972, l'Irak espérait s'assurer une victoire contre l'Iran en ratifiant un traité d'amitié avec l'U.R.S.S.; mais il a été vite déçu et il décide de ne pas poursuivre les combats contre le Chah devenu encore plus puissant. En 1975, à Alger, Saddam Hussein veut arrêter l'hémorragie meurtrière; il reconnaît l'accord de 1937 avec l'Iran. Cet accord est considéré comme une trahison au point de vue national. Mais pratiquement, il a calmé la révolte kurde et a permis à l'Irak de disposer de ses revenus pour développer son infrastructure économique, militaire et sociale. L'Irak procède à une politique de temporisation (comme c'est actuellement le cas en Syrie) pour édifier une imposante armée, pour fortifier le parti Baath (surtout la milice) et en même temps pour disloquer la résistance kurde en utilisant des moyens apparemment pacifiques et démocratiques (routes, éco-

les, déplacements de population, subventions et pots-de-vin).

Au plan extérieur, Saddam Hussein a essayé d'établir des relations commerciales avec le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Grande Bretagne, l'Italie et même avec les États-Unis, tout en maintenant un lien solide avec le bloc de l'Est, entre autre avec l'Union soviétique. De fait, il normalise ses relations en devenant le client de tous les pays superindustrialisés. Il suit les pas du Chah dans la modernisation surtout en ce qui concerne l'option nucléaire. Le régime Baath améliore ses relations avec les régimes conservateurs de la région, notamment avec l'Arabie saoudite et les Emirats arabes.

Déchu de son trône en 1979, le Chah est remplacé par l'Imam Khomeini qui éveille en Iran une conscience islamique; l'armée iranienne est en déroute. L'Irak devient relativement puissant et profite de la situation pour revendiquer le territoire contesté. L'Irak et l'Iran se livrent alors des combats frontaliers; des révolutions autonomistes apparaissent en Iran.

Le 6 avril 1980, l'Irak lance un ultimatum et exige de l'Iran qu'il retire immédiatement ses forces armées de trois îlots du Golfe: Petit-tombe, Grande-tombe et Abou-Moussa. Le 7 avril, l'Iran rapatrie ses diplomates en poste à Bagdad et expulse les membres de l'ambassade irakienne.

L'Irak déclare que les accords sont "nuls et non avenue" et l'estuaire Chatt-Al-Arab doit retourner sous souveraineté arabe.

L'échiquier

Depuis le 17 septembre dernier, les affrontements périodiques ont dégénéré en guerre. Selon un bon nombre d'observateurs, ce conflit a plusieurs

1. Voir la subtilité des attitudes: Ghanem, Hanna, *Iran, Démocratie et technologie, une interaction explosive*, Sherbrooke, Ed. Didon, 3^e trimestre 1980.

2. Voir Ghanem, Hanna, *Liban, guerre ou génocide, situation au Moyen-Orient de 644 à nos jours*, Sherbrooke, Naaman, 1979.

objectifs: d'abord l'Iran peut recouvrer un nouvel élan en installant un régime modéré à caractère socialiste religieux qui consoliderait la position de Khomeini. Par ailleurs, cette guerre a éveillé un sentiment nationaliste iranien qui pourrait freiner l'élan islamique rigoriste de Khomeini. Dans ce sens, cette conflagration hâterait la stabilisation de l'Iran et couperait court aux mouvements d'opposition qui agissent de l'étranger: les royalistes, les socialistes, ... qui souhaitent refaire une politique nationale avec un minimum de pertes. Cette instabilité pourrait leur permettre un retour massif en vue d'opérer un coup d'état contre le régime khomeiniste. Cependant, cette éventualité est à écarter

Comme dans les années 1940-1950, les États-Unis reviennent à une politique des alliances militaires en octroyant des subsides aux régimes qui combattent l'influence soviétique et en établissant une présence américaine effective à Omman, au Kéni, en Somalie, en Arabie saoudite, en Égypte et dans le Golfe persique.

pour le moment car après quatre semaines de combats, le régime en place ne s'est pas effondré, et les opposants au régime du Chah n'ont pu s'entendre sur un minimum d'actions.

Tandis que Bani Sadr a pu résister et unifier les rangs autour d'un conseil de guerre pour défendre le pays contre "l'agresseur", l'Irak n'a pu réaliser dans un délai raisonnable une occupation réelle du territoire, quoiqu'en disent nos bulletins d'information. Ce qui prive l'Irak de soutiens et retarde le démantèlement du régime de Khomeini qui permettrait

d'imposer les demandes formulées par Saddam Hussein le 30 septembre: la reconnaissance par l'Iran des droits légitimes et historiques de l'Irak sur ses territoires et ses eaux territoriales; l'adhésion obligatoire de l'Iran à une politique de voisinage et l'abandon de ses visées expansionnistes et racistes; la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays du Golfe; la restitution de toutes les terres usurpées à l'Irak.

Jusqu'ici, toutes ces requêtes ne sont pas acceptées et ne le seront jamais par aucun Iranien: même le fils du défunt Chah a téléphoné à Téhéran pour combattre dans les rangs de Khomeini. Quoique les revendications d'Husseini aient une portée nationale arabe plutôt qu'irakienne, elles n'ont pu rallier le monde arabe. Au contraire, la Lybie, la Syrie et l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) optent pour l'Iran tandis que la Jordanie soutient l'Irak et annihile son alliance avec la Syrie. Bahrein, un émirat du Golfe persique, entretient de bonnes relations avec l'Iran et facilite le transport des marchandises iraniennes. Les bureaux de l'aile gauche de l'O.L.P. sont fermés en Irak et la Jordanie reprend son rôle de représentant des Palestiniens.

En conséquence, le Front encerclant Israël s'effrite. L'Égypte et Israël ouvrent davantage leurs ports à la flotte militaire américaine; de leur côté, la Lybie et la Syrie en font autant pour les Russes. La rive afro-asiatique de la Méditerranée se trouve départagée. Dernièrement, l'Arabie saoudite acceptait la présence militaire américaine sur son territoire, ce qui, avant la guerre irako-iranienne, était inadmissible. Les avions-radars AWACS sont de vraies salles d'opération militaire dont chacune peut couvrir une zone de 1000 km de diamètre. Cette présence des États-Unis est ratifiée par les gouvernements mais ne sera jamais tolérée par le peuple profondément musulman¹.

Après le cessez-le-feu, une menace guette le régime saoudien et la Résistance palestinienne: une autre attaque, à la manière de 1970, pourrait

pointre contre le régime du roi Hussein, la Jordanie redevenant hostile au régime syrien (aide aux frères musulmans en révolte contre la Syrie, asile aux pilotes syriens en fuite...). D'autre part, l'O.L.P. pourrait se réconcilier avec les chiites au sud du Liban, loyaux à l'Iran, ce qui fournirait un prétexte à Israël pour attaquer le Liban, pour menacer le régime syrien et imposer un état chrétien raciste par le biais de Béchir Gemayel. Ainsi, Israël atteindrait son objectif en créant des mini-états confessionnels².

Les Russes sont satisfaits de cette guerre parce qu'elle a freiné l'éveil islamique et qu'elle a créé un climat propice à l'action nationale des mouvements de libération contre les régimes arabes conservateurs qui permettent des bases militaires étrangères sur leur terrain.

Comme dans les années 1940-50,

(qui, de l'étranger, entretient une guerre civile à l'intérieur de l'Iran). On répète le scénario de l'invasion de Cuba par les Cubains à partir des États-Unis; cette tactique peut être contournée par les Iraniens qui ne se laisseraient pas diviser surtout que les Russes et les Américains, ainsi que les autres puissances, ne souhaitent faire aucun vainqueur, ni même créer un nouveau Vietnam dans la région du Moyen-Orient.

Produits manufacturés vs pétro-dollars

Au plan économique, cette guerre a réhabilité des contrats d'achats d'armes estimés à \$20 milliards, résiliés par la révolution iranienne. Elle a réactivé des ententes semblables avec l'Arabie saoudite. Enfin, elle a détruit du matériel militaire d'une va-

dollars afin d'éviter un conflit social généralisé qui viendrait affecter les pays industrialisés. Les hommes d'affaires préparent sûrement leur inventaire.

Allons un peu plus loin; cette guerre ne provoquera pas une crise énergétique pétrolière car les réserves en produits pétroliers des pays membres de l'A.I.E. (Agence internationale d'énergie, 1973) s'élèvent à 520 millions de tonnes ce qui assure un approvisionnement pour une consommation normale d'une période de 130 à 140 jours. Cette assurance vient aussi de ce que les Emirats arabes, l'Arabie saoudite et le Venezuela ont décidé de ne pas diminuer leur production de 10% mais plutôt de l'augmenter pour combler la baisse de la production irako-iranienne (3,9 millions de barils par jour). Notons que la consommation en pétrole des pays industrialisés est en baisse depuis l'année dernière, soit de 6%.

La situation qui prévaut dans les pays pétroliers a accentué les prises de conscience de 1967 et de 1973 devant l'insécurité d'approvisionnement énergétique du Moyen-Orient. Elle a incité certains pays, comme le Canada, à renforcer leurs projets nationaux. Cette retombée de la guerre irako-iranienne met en évidence que l'on a plus besoin de pétro-dollars que de pétrole. Ainsi, l'objectif de commercialisation du pétrole du tiers-monde par les pays industrialisés devra créer un pouvoir d'achat pour ces populations qui comptent les 5/6 de l'humanité. Lorsqu'on examine l'enjeu du système monétaire international depuis la fluctuation du début des années 70, l'oscillation corrélative du prix du pétrole, de l'or, ainsi que des matières manufacturées et le volume d'aide fournie aux pays pauvres par les pays producteurs de pétrole, on s'en rend bien compte.

À suivre...

Bref, le Moyen-Orient est devenu une poudrière où les grandes puissances risquent de se confronter depuis que les objectifs de la guerre

Suite à la page 319



Les réserves en produits pétroliers des pays membres de l'Agence internationale d'énergie assurent un approvisionnement pour une consommation normale d'une période de 130 à 140 jours.

les États-Unis reviennent à une politique des alliances militaires en octroyant des subsides aux régimes qui combattent l'influence soviétique et en établissant une présence américaine effective à Oman, au Kenya, en Somalie, en Arabie saoudite, en Égypte et dans le Golfe persique (assurant les deux côtés du détroit d'Ormuz). Ainsi, on empêche la fermeture du détroit (ce qui confirme le caractère international du Golfe persique), on officialise la présence américaine par des accords dictés par la peur et on garde la guerre irako-iranienne en zone terrestre, tout en fournissant une aide à l'ancienne armée du Chah

leur de \$15 à 20 milliards. Notons que la révolution iranienne a laissé les gouvernements conservateurs des pays exportateurs de pétrole hésitants dans leur démarche de modernisation. Leurs coffres se remplissaient de pétro-dollars, tandis que les pays industrialisés "stockaient" leurs produits manufacturés. Le marché de l'or n'a pu récupérer, sur une longue période, les pétro-dollars.

Ainsi les pays pauvres ne peuvent acheter des produits manufacturés. Cette guerre a donc une retombée et une visée économique: on liquide les marchandises stockées ainsi que les

RELIGIEUX ET RELIGIEUSES ENGAGÉS EN MONDE POPULAIRE

DOCUMENT

Du 17 au 23 novembre prochain, à Santiago au Chili, des représentants de communautés religieuses de l'Amérique se réuniront pour échanger sur «*le sens et la mission de la vie religieuse dans l'Église locale*». C'est le quatrième contact officiel entre religieux-religieuses qui, dans un souci de rapprochement et de mise en commun de leur visée, abordent le sens de leur présence dans leur milieu respectif. Quatre regroupements de religieux-religieuses enverront des délégués; il s'agit de la «*Conference of Major Superiors of Men of the U.S.A.*» (C.M.S.M.), de la «*Leadership Conference of Women Religious of the U.S.A.*» (L.C.W.R.), de la «*Confederacion Latino Americana de Religiosos*» (C.L.A.R.) et de la «*Conférence Religieuse Canadienne*» (C.R.C.). De plus, assisteront à cette rencontre des membres de la hiérarchie de l'Église romaine. On se souviendra qu'en 1971 à Mexico, qu'en 1974 à Bogota et qu'en 1977 à Montréal, des rencontres de ce genre avaient eu lieu. Cette année, une vingtaine de délégués canadiens se rendront à cette semaine de partage. À leur retour, nous a-t-on dit, ils tiendront des séances d'information et d'échanges avec les communautés religieuses d'ici.

Pour faire entendre leur voix et être solidaires de cette démarche réflexive, quelques religieux-religieuses de chez nous ont fait parvenir une lettre à la C.R.C. dans laquelle ils «*décrivent leur insertion et leur engagement en monde populaire*». Aux représentants de cette conférence, ils veulent présenter les fruits de leurs expériences. Nous reproduisons intégralement leur texte.

Plusieurs groupes de religieux se sont réunis pour faire un portrait de «*La vie religieuse canadienne aujourd'hui et demain*» en vue de la rencontre inter-américaine. Des religieux et des religieuses engagés dans les classes populaires veulent aussi partager leur expérience et apporter leur contribution à ce portrait de famille.

D'abord un déménagement

Vatican II et la Révolution tranquille ont suscité sur le front politique et sur le front ecclésial une certaine remise en question. De nouveaux courants se sont manifestés, dont la modernisation de l'État et la perte de contrôle pour l'Église de secteurs clefs d'influence (éducation, hôpitaux). Des religieux et religieuses du Tiers-Monde questionnaient aussi nos institutions et nos implications dans la société. Cette période de transition a amené chez un certain nombre de religieux et de religieuses le besoin de redéfinir leur projet de vie.

Mais où se redéfinir? Avec qui? Comment? Telles étaient nos questions. Nos institutions religieuses, secouées par la perte de leur rôle et de leur prestige nous semblaient plus préoccupées à s'assurer de leur survie que d'essayer de relever de nouveaux défis.

C'est ainsi que des petits groupes de religieux et de religieuses ont déménagé, se sont installés dans des quartiers populaires, se sont mis à l'écoute des gens, pour se redonner une nouvelle manière de vivre. Sortir de la vie religieuse, de ses formes institutionnelles existantes. Se remettre à l'écoute de l'Esprit à partir des cris des hommes et des femmes de notre milieu. Redéfinir un projet de vie religieuse. Telles ont été nos premières démarches.

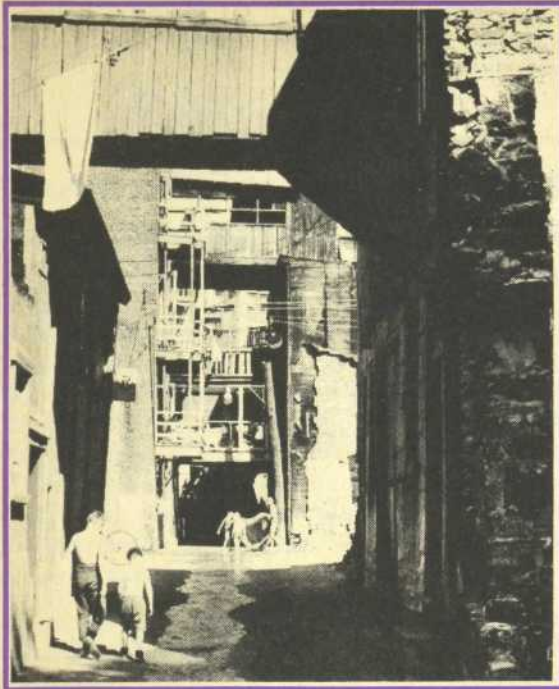
Des solidarités nouvelles

Nous avons appris à écouter, à regarder la réalité, à analyser les enjeux de notre société. Certain(e)s ont opté

pour le travail d'usine, d'autres se sont engagés dans des groupes populaires de leur quartier. Nous avons partagé les préoccupations de la classe ouvrière aux prises avec l'inflation, le chômage, les fermetures d'usine, la hausse du coût des loyers, les coupures dans les services de santé, d'éducation, dans les politiques sociales, etc. Ces détériorations des conditions de vie de la classe ouvrière n'empêchent pourtant pas une augmentation astronomique des profits des grosses compagnies. L'exploitation avait des visages et des situations concrètes. Les victimes étaient des amis du quartier, des compagnons et des compagnes de travail. Nous avons appris à connaître et à nommer des coupables et des complices de ces situations.

Solidaires avec les conditions de vie des travailleurs, nous avons été solidaires avec eux dans leurs luttes. Nous avons fait du «*piquetage*» devant des usines, avons participé à des manifestations et des fêtes de solidarité des travailleurs, avons boycotté des produits de compagnies exploiteuses dans le Tiers-Monde, avons appuyé les luttes des assistés sociaux, des locataires, de ceux qui réclamaient des garderies, avons dénoncé les dictatures à la Somosa, Pinochet, etc., avons célébré le martyre de Mgr Romero, etc. Nous avons mieux compris pourquoi les pauvres étaient de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches. Nous avons découvert les mécanismes d'exploitation basés sur l'organisation capitaliste du travail où la recherche maximale du profit écrase les travailleurs en leur enlevant tout contrôle sur leurs conditions de vie et toute dignité humaine.

Notre expérience fut de découvrir un monde d'injustice, de violence et d'exploitation contre la classe ouvrière, dont les victimes principales étaient les handicapés, les accidentés, les assistés-sociaux, les personnes âgées, les chômeurs, les bas salariés, etc. Nous avons découvert un monde bloqué de partout et dont le principe



C'est à travers cette écoute des hommes et des femmes des usines et des quartiers populaires, que s'est fait entendre aussi la Parole de Dieu, d'un Dieu incarné dans l'histoire et la vie du Peuple.

premier est le NON PARTAGE. Dans nos ghettos protégés, nous avons souvent parlé de partage. Mais en quoi étions-nous engagés à transformer cette réalité?

Nous refusons la société telle qu'elle est

Comme religieux et religieuses du Québec, nous sommes au coeur de la société capitaliste. Nous n'acceptons pas que la majorité des travailleurs soient vendus sur le marché d'un travail sans créativité, déshumanisant, pour les seuls profits d'une minorité. Nous n'acceptons pas le chômage voulu et organisé. Nous n'acceptons pas plus certaines retombées économiques des pays riches qui se font sur le dos du Tiers-Monde. C'est avec toute la classe ouvrière organisée, syndicats et groupes populaires, que nous voulons collaborer à la lutte de la libération où les hommes et les femmes pourront vivre dans un monde de justice, de liberté et de dignité. Aimer les travailleurs, c'est se solidariser avec leurs organisations pour y bâtir collectivement une société autre.

Une vie religieuse qui se redécouvre

C'est à travers cette écoute des hommes et des femmes des usines et des quartiers populaires que s'est fait entendre aussi la Parole de Dieu, d'un Dieu incarné dans l'histoire et la vie du Peuple. C'est en plongeant dans la vie réelle, à travers les conflits et les nécessaires ruptures toujours à refaire que nous avons mieux compris notre "être dans le monde sans être du monde".

Nous vivons une expérience spirituelle qui va au-delà du "binôme action-contemplation". Connaître Dieu, c'est faire justice, c'est rétablir l'homme écrasé et défiguré

**VOUS LISEZ RÉGULIÈREMENT LA REVUE *RELATIONS*.
VOUS DÉSIREZ QU'ELLE POURSUIVE ET APPROFONDISSE
SON ACTION.**

CHACUN DE VOUS EST CONCERNÉ!

1. Indiquez-nous les noms de dix personnes qui pourraient être intéressées par *RELATIONS*. Nous leur ferons parvenir gratuitement un exemplaire de la revue.
2. Souscrivez un abonnement-cadeau pour un ami ou une amie à qui vous désirez offrir un cadeau intelligent à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN! (Verso)

À compter du 1er janvier 1981, le prix de la revue *RELATIONS* sera augmenté. Nous n'échappons malheureusement pas à la hausse du coût de la vie... Aussi, chaque numéro se vendra-t-il \$1,25 et l'abonnement d'un an (onze numéros) sera disponible pour \$12,50.

dans sa dignité de fils de Dieu, c'est avoir la passion du monde qui vient. Le culte rendu à Dieu repose sur la qualité de la justice et de l'accueil des plus pauvres.

C'est à partir du terrain des pauvres que nous approfondissons le sens de nos vœux. La pauvreté sans l'amour efficace des pauvres et la solidarité dans leurs luttes n'est plus un signe qui annonce ce qui vient. Vivre la chasteté sans prendre de risque, sans donner sa vie pour les autres, sonne très faux. C'est par le visage du combat pour la justice que nos vœux deviennent significatifs pour ceux qui luttent.

À chaque fois que nous voyons des gens relever la tête, prendre la parole, passer de l'isolement à la solidarité, entreprendre des luttes, nous reconnaissons Dieu qui fait sortir son peuple aujourd'hui.

C'est dans ce contexte que se situe notre expérience de la prière: vivre la profondeur de l'exploitation et de l'espérance. La Bible contient des prières extraordinaires d'hommes en situation de détresse et d'oppression: Job, les Lamentations de Jérémie, des psaumes, la prière de Jésus au jardin des Oliviers, etc. Nous prions en solidarité avec les opprimés pour témoigner aussi de notre espérance. Nous célébrons Dieu à partir des gestes de salut concret dans des faits de libération. Un monde nouveau est en enfantement. C'est le sens de notre Magnificat. Le Seigneur renverse les puissants de leur trône, il élève les humbles, il comble de biens les affamés, il renvoie les riches les mains vides.

Nous voulions nous redéfinir, retrouver notre rôle dans la société d'aujourd'hui. Les travailleurs nous ont aidés à

retrouver notre rôle prophétique, à nous sortir de nos peurs et de nos inquiétudes, à nous redonner l'enthousiasme dans notre vocation.

Vie religieuse dans une Église populaire

C'est à partir du terrain des pauvres que nous avons redéfini notre projet de vie religieuse. C'est sur ce même terrain que nous vivons en Église avec d'autres travailleurs chrétiens. Cette Église se bâtit à partir de la réalité et du vécu de ses membres, en solidarité avec tous les opprimés qui luttent contre l'injustice et porteuse de l'espérance d'un monde nouveau. L'Église qui naît de ces communautés d'hommes et de femmes engagés du côté des "pauvres" et de leur libération, déjà cette Église est le signe que le Royaume est bien en train de se construire.

Ce texte est le fruit de la réflexion des signataires. Ils sont en lien avec des dizaines d'autres religieux et religieuses engagés en monde populaire.

Hélène Bournival, p.s.a.
 Claude Hardy, o.f.m. cap.
 Gilles Hébert, o.m.i.
 Marcel Lebel, c.ss.r.
 Marie-Paule Lebrun, p.s.a.
 Raymond Levac, o.m.i.
 Berthe Marcotte, p.s.a.
 Gilles Morissette, s.j.

Margot Power, r.s.c.j.
 Nicole Rivard, n.d.a.
 Christiane Sibillotte, s.a.
 Rachel Vinet, s.b.c.
 Guy Cousin, f.c.
 André Myre, s.j.
 Annette Benoît, p.s.a.

JE VOUS PROPOSE DE FAIRE PARVENIR UN EXEMPLAIRE DE LA REVUE RELATIONS AUX PERSONNES SUIVANTES:

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

ABONNEMENT-CADEAU

un an: \$12,50

Veillez trouver ci-inclus la somme de \$..... pour un abonnement-cadeau de.....année(s) à la revue RELATIONS, commençant avec le numéro du mois de janvier 1981.

Nom Adresse

code postal

Si vous le désirez, nous préviendrons le bénéficiaire de cet abonnement de votre attention à son égard. Dans ce cas, veuillez nous laisser votre nom.....

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal

Nom.....

Adresse.....

code postal



LA MORT VIVE

par Diane Alméras

Tout un monde est présent dans un livre. Et je me dis parfois qu'il faudrait en choisir un, «l'élire» et s'en sustenter exclusivement. Mais tout un monde est aussi, et diversement, présent à chaque année dans la production littéraire. Alors soyons gourmands. Qui sait? Peut-être ces trois univers différents, choisis au hasard, se rejoindront-ils quelque part.

La mort vive

Poète, et maintenant romancier, Fernand Ouellette est l'âme mystique de notre littérature. Et, de fait, il est fasciné par l'âme, je dirais même «aspiré», en pensant à Jean, le héros de *La mort vive*, son second roman.

Jean est peintre, comme l'auteur est poète. Ebloui par la lumière, celle «qui ne provient pas du soleil et de la lune», il (le peintre ou le poète?) n'a plus qu'un désir, réussir à la peindre dans toute sa vérité, à l'intérieur d'un moment présent et historique. Jean est soucieux de modernité. À travers cette double exigence, il réfléchit sur la création et sur la «mission» de l'artiste, qui seul peut capter la lumière divine pour l'offrir aux hommes. Et cela, qu'il s'agisse de peinture, de musique ou de poésie.

Alors, au rythme des jours, des saisons et de ses amours malheureuses, Jean traverse le désert d'une toile blanche, aussi noire que la nuit. Éperdu d'admiration devant les maîtres anciens, qu'il connaît bien, les Corot, Vermeer, Rembrandt qui avant lui ont merveilleusement emprisonné la lumière de leur temps, Jean tremble d'envie, sous l'effet d'un choc dont il ne se remet pas. Heureusement qu'il y a ses «merveilleux amis» et Rico, son chien, un vigoureux bouvier qu'il ne pourra d'ailleurs pas garder lorsqu'il perdra sa maison verte, juchée sur une falaise surplombant le fleuve, et devra retourner vivre dans un trois pièces à Montréal. L'espace se referme sur lui, comme la toile obédante qui refuse de plus en plus de s'ouvrir, de s'abandonner. Jusqu'au

jour où il fera tout éclater, pour aller se perdre vivant dans le grand tableau blanc du nord québécois: «pénétrer avec mon corps dans le blanc, me laisser brûler par la lumière et le vent...»

C'est le mythe du Graal, d'ailleurs clairement souligné dans le texte, la quête de l'union mystique, le creuset de l'alchimiste. Jean marche en aveugle, illuminé de l'intérieur. Son rôle est de communiquer cette illumination à ses contemporains, mais son oeuvre se révèle inaccessible pour la plupart, consommateurs de beaux objets qu'ils ne savent pas regarder. Jean se retrouvera donc enfermé, là encore, dans une mission qui n'a plus de sens.

Fernand Ouellette est certainement sensible à cette quête, à ce besoin de «fusion profonde», fusion que Jean dit sentir, comme en état de grâce, dans le *Concert champêtre* de Titien, ce tableau qui illustre la couverture de *La mort vive*. Cette sensibilité transparait dans son écriture, dans ses procédés. Lors d'une première lecture, je me suis parfois heurtée contre une certaine difficulté des mots, comme si la page blanche, dans sa tentative de dire l'ineffable, connaissait les mêmes difficultés que le tableau. Mais peu à peu le passage se fait, et l'on rejoint la musique gravée derrière la redondance, au coeur des images lyriques du fleuve, de l'oiseau et de la beauté. Les pages les plus belles tiennent cependant dans les fragments de journal, ou les lettres, de Jean. «Je» parvient mieux que la troisième personne de la narration à poser les termes de sa relation au monde, à communiquer avec justesse ses sentiments, ses émotions. C'est d'ailleurs cette tension entre «je» et «il» qui avait provoqué le «tu» du premier roman de F. Ouellette, *Tu regardais intensément Geneviève* (Quinze, 1978).

Mais pourquoi un homme de lettre est-il si captivé par la peinture? Pourquoi Jean et ses amis, artistes de tous les horizons, ne se parlent-ils

le plus souvent que pour évoquer les liens qui existent entre la peinture, la musique et la poésie? Peinture de la poésie, poésie de la peinture. Cette musique habite le livre. C'est que seule une oeuvre est en mesure d'exprimer une autre oeuvre, comme le pourrait faire le *Concert champêtre* en couverture de *La mort vive*. La mission de l'art est le «pur décryptement du monde», et c'est par la multiplicité de ses liens que les hommes pourront «voir», se saisir de la lumière ainsi offerte. Elle seule peut venir en contrepoids avec la violence, la pauvreté, et la faim, «morts mortes» vécues, quotidiennement, par une majeure partie de l'humanité.

À propos de:

Fernand Ouellette, *La mort vive*, Montréal, Coll. Prose entière, Éditions Quinze, 1980, 208 p. \$10.95.

Madeleine Monette, *Le double suspect*, Montréal, coll. Prose entière, Éditions Quinze, 1980, 241 p., \$12.95.

Julien Bigras, *Kati, of course*, Paris, Mazarine, 1980, 201 p., \$9.95.

Le double suspect

Publié à la hâte au printemps, en vue de la remise du Prix Robert Cliche, *Le double suspect* de Madeleine Monette est un bon roman. Fait quasi surprenant pour un prix littéraire. Il est en effet habituel, chez la critique, de regretter la piètre valeur des oeuvres primées à ces concours de prestige. Quoique il arrive, exceptionnellement, que l'on crie au génie. Je ne ferai ni l'un, ni l'autre. *Le double suspect* est un bon premier roman. Point à la ligne.

Madeleine Monette est de cette jeune génération d'écrivains qui connaissent bien les théories modernes du texte; nous avons d'ailleurs droit, en exergue, à deux citations de feu Roland Barthes. Et il est évident que son roman a eu pour elle le double avantage de la fiction, et de l'étude du fonctionnement de cette fiction. Les multiples structures de dédoublement des relations entre les personnages, et l'organisation du récit — une jeune femme décide d'écrire le journal d'une amie décédée à partir des carnets de notes trouvées sur elle après sa mort, tout en tenant son propre journal — feront la joie des petits maniaques d'études formelles, dont je suis à mes heures.

«La mission de l'art est le «pur décryptement du monde», et c'est par la multiplicité de ses liens que les hommes pourront «voir», se saisir de la lumière ainsi offerte».

Tout cela est donc bien visible, mais se laisse facilement oublier. L'intérêt du *Double suspect* est ailleurs. Madeleine Monette observe avec les mots et la chaleur du quotidien — même si l'on peut regretter, à juste titre, que les bras ne sachent jamais que «s'enrouler» — les relations entre les êtres et la place qu'y tient le désir. Entre hommes et femmes, entre ami(e)s du même sexe, comment vivons-nous le besoin d'être désiré, de séduire, pour se sentir exister? Nous avons peur des conséquences qui se dressent, menaçantes, devant nous; et par peur du rapport sexuel tabou, l'on se refuse, tout simplement, à la tendresse.

Kati, of course

Ce nouveau livre de Julien Bigras est le récit étrange du procès intenté par Kati N. contre son père, psychiatre réputé, pour attentat à la pudeur. Mais le procès n'aura pas lieu, le tout nouveau juge Camille Rousseau ayant préféré donner sa démission,

tuer dans l'oeuf une carrière soigneusement préparée pendant des années, plutôt que d'entacher publiquement la fière noblesse de Kati N., pure vierge dressée dans la souillure.

Il faut dire que J. Bigras est psychanalyste et, pire encore, psychanalyste intéressé à la littérature. Alors le

suite à la page suivante

AVEC L'HIVER QUI S'EN VIENT

Depuis quelques années, chaque automne à Québec ranime la fièvre du théâtre. Un théâtre jeune, chercheur et inventif s'ébroue alors dans nos rues. À l'instigation d'auteurs, de comédiens et de scénographes en mal de vivre (de) leur métier et d'exprimer leur vision de la société, un certain public, de plus en plus certain, délaisse le Grand Théâtre pour envahir les cafés-théâtres, petites salles souvent pauvres, mais intimes, ingénieuses.

En cette saison presque neuve, le virus a déjà fait des ravages. Le Théâtre du Vieux Québec a ouvert ses portes pendant plus d'un mois (dont une semaine en représentations supplémentaires) à une production de la Commune à Marie, *Avec l'hiver qui s'en vient*, d'après un texte et une mise en scène de Marie Laberge — pour éviter toute confusion entre deux femmes de talent, je précise tout de suite qu'il s'agit de la femme de théâtre et non de l'auteur des *Chants de l'épervière*, peintre et poète.

Avec l'hiver qui s'en vient est une pièce dure, et ceux qui l'ont vue s'en souviendront avec émotion. Bien sûr, les thèmes de la solitude, de l'incommunicabilité, joués depuis les années '70 sur le mode de la relation du couple et de l'enfermement de la femme, sont familiers à la dramaturgie québécoise, comme à l'ensemble de sa littérature. Mais voilà, l'art renouvelle les choses, et d'autant mieux, ici, que Marie Laberge transforme les règles du jeu et nous permet de sentir, enfin! de quoi se tisse la souffrance de l'homme dans cette histoire où il s'est toujours tu, assis devant le poste de télévision.

Cécile et Maurice, donc, ne se sont

jamais parlé, jamais compris. Au moment de sa retraite, Maurice devient malade, retombe en enfance, et ne parle plus; lui, qui déjà ne disait que très peu de choses. Cécile n'en peut plus de cette vie à servir, à plier des serviettes que personne ne regarde dans l'armoire. Elle attendait cette retraite avec espoir et voilà qu'elle est aux prises avec un vieil enfant irascible, dont l'on ne peut rien tirer, si ce n'est ce regard haineux qu'il pose implacablement sur chacun des gestes de sa femme.

Que lui arrive-t-il donc? Hormis sa tante Félicie, amoureusement aimée dans son enfance, personne n'a jamais compris Maurice, ne s'est jamais attardé à ses désirs. Très jeune, il apprit à faire ce que l'on attendait de lui pour être aimé, pour avoir la paix. Mais voilà, s'est-il lui-même penché sur ce que l'autre attendait, réellement? Il croit donc, sincèrement, avoir tout donné à Cécile et gagné le droit de mourir à sa façon. Tout comme Cécile, qui donne les réponses aux questions qu'elle pose, il a toujours dialogué tout seul. L'on ne prend pas le risque de la parole de "l'autre"; on se protège, en se donnant bonne conscience.

Avec l'hiver qui s'en vient est un drame où il est difficile de prendre partie, où l'on se dit que tout est à recommencer. Lorsque les lumières s'éteignent, on entend encore les hurlements d'angoisse jetés par Maurice et Cécile, apeurés, chacun dans leur monde, et plusieurs émotions nous restent prises en travers de la gorge. C'est là de l'excellent théâtre: Denise Gagnon et Jean-Guy sont fascinants, les dialogues sont justes et les répliques incisives.

Diane Alméras

récit s'emmêle, éclate, se fait poème, cri d'amour et de révolte, à la recherche du sens de l'univers de Kati. Car de son côté du monde rien ne se ressemble. Et ceux qui s'attacheront à la comprendre, à l'aimer, Camille Rousseau, Rose-Marie Pratt sa psychiatre, se verront emportés bien malgré eux à commettre des actes dont ils ne

comprendront que difficilement la signification. L'enfance, le désir, la mort. Le drame de Kati, abandonnée par sa mère, violée psychiquement par son père qui lui a tout volé, ses souvenirs, ses peines, ses secrets, plonge Camille dans les méandres de sa propre paternité, où s'est perdu son fils Jean.

Mais que s'est-il passé entre Camille et Kati? Je ne saurais le dire encore. Je sais qu'il est question d'émerveillement et de tendresse, et que, malgré tout, rien ne pouvait plus sauver Kati. «Kati, c'est un énorme cri qui n'a pas eu lieu», dira Rose-Marie Pratt au lendemain de son suicide. Par la faute de qui? □

CONDITION FÉMININE, CONDITION MASCULINE

par **Huguette Dagenais**,
Département d'anthropologie,
Université Laval

Condition féminine, condition masculine est le titre d'un cours de trois crédits offert par Télé-université dans le cadre de son certificat «Connaissance de l'homme et du milieu». Ce cours s'adresse à un public très vaste, «aucun niveau d'études préalables» n'étant exigé, mais plus particulièrement «aux hommes et aux femmes qui sont prêts à entreprendre une réflexion globale et critique sur les rapports hommes-femmes». Dans le but d'«amener l'étudiant à développer sa conscience de la condition humaine féminine et masculine», mais aussi de «faire en sorte que cette prise de conscience soit porteuse de pratiques de transformation», le contenu est organisé «autour du concept de sexisme» et «tend constamment à articuler conjointement l'analyse des conditions féminine et masculine». Quatre objectifs sont visés: amener l'étudiant à: (1) «découvrir les phénomènes de discrimination qui existent entre les sexes»; (2) «se familiariser avec un certain nombre d'instruments conceptuels» (aliénation, conditionnement, discrimination, exploitation, hiérarchie, oppression, rôle, stéréotype, pouvoir, domination et, surtout, sexisme); (3) «analyser l'aliénation des hommes et des femmes» et (4) comprendre «comment réinvestir sa prise de conscience dans sa vie personnelle et son milieu».

Pour la réalisation de ces objectifs, Télé-université met à la disposition des personnes inscrites un imposant matériel de travail comprenant un «Cahier d'apprentissage» de 227 pages contenant «le gros du contenu et des activités d'apprentissage», une «Pochette d'information» (160 pages) réunissant «un ensemble d'articles écrits par des Québécoises et des Québécois» et un «Guide de l'étudiant» (22 pages) qui expose «l'organisation pédagogique du cours». Dans le but de favoriser une «démarche d'apprentissage autonome», le travail demandé aux étudiants se divise en deux parties: d'une part, les «échanges», «discussions», «mises en commun» réalisés en «cellules» ou groupes de travail avec d'autres personnes inscrites au cours, les rencontres en «atelier» avec un animateur régional et les conversations téléphoniques avec ce dernier; d'autre part, six «exercices», à faire individuellement ou en groupe, sur la base des lectures et des discussions et qui seront corrigés par l'animateur régional.

Dans l'ensemble, le cours se présente de manière cohérente et témoigne favorablement des moyens mis en oeuvre et de la somme de travail qu'ont nécessités son élaboration et la coordination de ses différentes parties. La qualité du traitement didactique est à souligner également car, sous sa forme actuelle, et malgré sa lourdeur au premier abord (des centaines de pages à lire, de nombreux exercices à effectuer, plusieurs rencontres à planifier), le

cours est certainement abordable à un large public hors du système scolaire et collégial. De plus, la démarche d'auto-formation qu'il propose est mieux adaptée à ce type de population que la formule traditionnelle du cours magistral qui continue à prévaloir dans nos collèges et nos universités et les différentes formules pédagogiques prévues témoignent d'un

«Dans une société patriarcale, le féminisme ne peut qu'être fondamentalement une analyse et une remise en cause des rapports hommes-femmes, toute autre forme de rapports (hommes-hommes, femmes-femmes) étant réprimée».

effort d'imagination et de dynamisme de la part de l'équipe responsable. Cependant, le projet est très ambitieux tant par le travail d'articulation requis pour faire correspondre les besoins des étudiants avec la disponibilité des animateurs que par la somme de travail demandée (six exercices en 15 semaines) à ces mêmes étudiants, et il est probable que des réajustements devront être faits en cours de route.

C'est sur le plan théorique et au niveau de la problématique que le cours présente les plus grandes faiblesses. En effet, le postulat implicite qui sous-tend toute la démarche en

suite à la page 319



Certains estiment que la ré-ordination prochaine, au sein de l'Église catholique, d'une soixantaine de prêtres mariés de l'Église épiscopale américaine est un signe tangible de l'ouverture d'esprit du Vatican.

Mais lorsque l'on sait que ces prêtres, et le millier de fidèles qui les accompa-

En 1949, l'archiviste de la Maison provinciale des **Pères Spiritains** écrivait: "Les vieux instituts sont au pays depuis plus longtemps que mémoire d'homme; les Oblats, les Jésuites, les Dominicains sont des noms aussi familiers à nos gens que leur "Notre Père" et leur "Je vous salue Marie". Les Pères du Saint-Esprit, eux, arrivés d'hier, noyés dans un tas de Congrégations étrangères, ont fort à faire pour s'identifier, ne serait-ce que par le bout du nez!"

Mais voilà que les missionnaires spiritains fêtent cet automne le **75^e anniversaire** de leur deuxième venue et de leur installation au Québec. Puissent-ils poursuivre leur travail auprès des classes populaires dans l'espérance.

gnent, ont quitté leur Église parce qu'une centaine de femmes viennent d'y être ordonnées, il est permis de se demander si les enjeux de cette affaire ne débordent pas largement le cadre oecuménique. Comme le mentionnait *Newsweek* (1er septembre 1980, p. 67): "Pour le Vatican, l'exclusion des femmes dans le clergé est

Les 26-27 et 28 septembre dernier, se réunissaient, à Québec, les groupes du collectif de femmes chrétiennes et féministes, **L'autre Parole**. "Qu'est-ce qui, dans la tradition chrétienne, nous interpelle toujours?" se sont-elles demandé. Autrement dit, au nom de quoi ces femmes, conscientes des injustices dont elles ont été et dont elles sont encore l'objet dans l'Église, désirent-elles toujours s'identifier comme chrétiennes? Du flot des discussions, on retiendra qu'elles se sentent fortement interpellées par le message de libération inscrit dans les Évangiles et qu'elles s'interrogent sur les silences de la Tradition et des Écritures sur la vie et les apports des femmes qui nous ont transmis la foi chrétienne.

un principe plus important que l'exclusion des hommes mariés."

L'Église anglicane de Grande-Bretagne a voté le principe de l'ordination des femmes, mais elle n'est jamais passée aux actes; quels seront les propos de Jean-Paul II à ce sujet lorsqu'il s'y rendra au printemps prochain?

En octobre dernier, lors de son colloque annuel, l'Association québécoise des professeurs de morale et de religion (AQPMR) apportait sa contribution au dialogue avec notre société pluraliste en diffusant **MEDIUM**, organe officiel de leur regroupement.

Depuis quelque temps, on avait momentanément interrompu la publication maison (treize premiers numéros) de cette revue. "Après des mois de recherches, de prospectives, de rencontres, de travail assidu", **MEDIUM**, dans sa nouvelle formule est devenu un outil de vulgarisation scientifique à la portée du grand public québécois et continue à être "le fruit du travail de toute une équipe de professeurs, de tous niveaux, désireux de promouvoir la cause de l'enseignement moral et religieux

au Québec" en tenant compte du pluralisme qui est le nôtre.

Deux fois par année, **MEDIUM** verra à sensibiliser les Québécois aux nombreuses questions éthiques et religieuses tout en demeurant un lieu où s'élaborera l'échange autour d'épineux problèmes amenés par les professionnels de l'enseignement. Enfin **MEDIUM** se veut un agent d'intervention auprès des instances éducatives et gouvernementales pour stimuler l'adoption de mesures favorisant l'étude et l'enseignement de la morale et de la religion au Québec.

S'adresser à: José A. Prades, Département des sciences religieuses, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Québec H3C 3P8 — Tél.: (514) 282-4427.

"Où pouvons-nous jouer? se demandent les enfants des grandes villes. Même les cours d'écoles sont envahies par les automobiles. Le Théâtre de Quartier a déjà tenu plusieurs représentations de la pièce "Les jeux d'enfants" dans laquelle des enfants revendiquent un espace pour jouer à leurs parents, à leur directeur d'école, et même à leur commission scolaire. Une leçon de solidarité et de persévérance. Mais la CECM a refusé de présenter la pièce à ses élèves et à leurs parents.

Le Conseil de la zone pastorale **Sorel-Tracy**, composé de prêtres et de laïcs, est sensible au sort des **Haïtiens** entrés illégalement dans notre pays, spécialement dans notre province. Il suggère au gouvernement canadien d'appliquer d'une façon généreuse les articles 72 (2d), 79 (b) et 115 (2) de la loi canadienne de l'immigration, lui permettant d'accepter au pays des personnes qui évoquent "des considérations humanitaires ou de compassion".

Il ne faudrait pas, par des technicalités qui tueraient l'esprit de la loi, prolonger indûment l'angoisse de ces Haïtiens dont le cas est maintenant mis en évidence et débattu sur la place publique.

Il ne faudrait pas, qu'après une certaine période de débat public, l'indifférence s'installe à leur sujet, d'autant plus qu'en attendant, ces réfugiés sont privés des avantages de nos lois sociales nécessaires à leur survie, dans bien des cas, ou sont souvent exploités par des Canadiens. Henri Laplume

Les conclusions d'un rapport secret remis récemment à l'archevêché de Québec ont été divulguées dans *Le Soleil* du 8 octobre dernier.

Un comité formé de six prêtres du diocèse de Québec avait comme mandat de constituer un guide pastoral à l'endroit des catholiques divorcés remariés. Ce rapport incite l'Église à les accueillir authentiquement.

"Le comité déclare que ces hommes et femmes peuvent participer à ces deux sacrements (eucharistie et pardon) à une condition: à la condition que leur demande de recevoir les sacrements soit de qualité. C'est-à-dire qu'elle soit la manifestation d'une foi sincère, d'un amour véritable de Dieu et d'une solidarité avec la communauté des croyants (...)

Le comité suggère deux attitudes que la communauté chrétienne devrait avoir à l'endroit des divorcés remariés.

D'abord, tout en continuant d'enseigner que le mariage est indissoluble, la communauté des chrétiens doit accueillir et accepter en son sein les divorcés remariés. Cette attitude contribue à éliminer toute "excommunication" dans les faits.

Ensuite, la communauté chrétienne doit faire en sorte que tous ses membres reconnaissent les divorcés remariés comme membres à part entière. "Nous avons à les intégrer, dit le comité, aux activités de l'ensemble, à susciter leur participation et leur engagement à tous les niveaux de l'activité pastorale et les inviter à mettre leurs richesses et leur expérience au service de la communauté."

LE CONFLIT IRAKO-IRANIEN

suite de la page 311

sont atteints (arrêt de l'éveil islamique et déblocage des pétrodollars). Comme la situation est maîtrisée jusqu'à présent par les superpuissances, elles devraient tout mettre en oeuvre pour assurer:

- la stabilisation du Liban par le rétablissement d'une autorité gouvernementale sur l'ensemble du territoire libanais;
- la remise en place d'une autorité nationale palestino-jordanienne en Trans et Cis-Jordanie et à Gaza;
- la récupération par l'Iran de sa frontière de 1975 ou l'imposition d'un cessez-le-feu afin de négocier un règlement entre l'Irak et l'Iran qui accorderait au premier le Khouzastan et au second le Kirkouk et le Mossoul;

- la création d'une armée nationale collective formée des Emirats arabes pour assurer la sécurité dans le Golfe persique;

- le retrait des bases américaines de la région du Golfe persique, d'Omman et de l'Arabie saoudite.

De cette façon, les pays occidentaux et industrialisés maintiendront leurs intérêts économiques vitaux en s'épargnant une effusion de sang et une confrontation militaire internationale. Ainsi, ils écarteront l'émergence de deux géants; chinois et indien.



CONDITION FÉMININE,

CONDITION MASCULINE

suite de la page 317

est un de symétrie: symétrie entre l'aliénation des hommes et celle des femmes, entre les courants «masculinistes» et le féminisme, entre la «condition masculine» — néologisme jamais clairement défini ni justifié — et la condition féminine. Or, un tel postulat est non seulement faux dans son essence même, mais il ne peut qu'occulter la réalité du sexisme que, par ailleurs, le cours a comme objectif de mettre à jour. De même, le titre qui coiffe le texte d'«Introduction générale» (p.7 du «Cahier»), «Du féminisme à l'analyse des rapports hommes-femmes», risque d'induire les étudiants en erreur sur la nature du féminisme et peut laisser penser qu'on le juge dépassé. Or, dans une société patriarcale, le féminisme ne peut qu'être fondamentalement une analyse et une remise en cause des rapports hommes-femmes, toute autre forme de rapports (hommes-hommes, femmes-femmes) étant réprimée. De plus, si on a raison d'inciter les étudiants à ne pas chercher «le grand responsable de l'aliénation des hommes et des femmes» au niveau des individus, «parents», «amis», «conjoint», quand l'on s'est fixé comme objectif d'analyser le sexisme, on ne peut se contenter de textes pour la plupart simplement descriptifs, et parfois presque anecdotiques,

sans tenter de mettre à jour ses fondements et ses racines profondes au moyen d'ouvrages plus théoriques. Le choix des lectures et la bibliographie auraient donc pu être élargis pour inclure au moins quelques textes théoriques et aussi des auteurs étrangers puisque le phénomène étudié est loin d'être particulier au Québec et que ce sont des féministes françaises et américaines (De Beauvoir, Friedan, Millet, etc.) qui ont ouvert la voie dans ce domaine. Enfin, on comprend mal pourquoi les auteurs du texte d'«Introduction» tiennent tant à ce qu'on ne puisse «accoller» au cours «l'étiquette de féministe», et à préciser qu'il ne s'agit pas d'«une affaire de bonnes femmes», que ce n'est pas «le lieu d'amorcer une guerre des sexes». Ne risquent-on pas, en tentant ainsi d'attirer une certaine clientèle, particulièrement masculine, que le féminisme risquerait d'effrayer, de faire insulte, au contraire, à ceux-là mêmes, femmes et hommes, qui sont prêts à entreprendre, lucidement, la «réflexion globale et critique» à laquelle on les invite?

En somme, le cours *Condition féminine, condition masculine* constitue une entreprise intéressante mais inégale où la forme semble avoir reçu plus d'attention que le fond.

NOUVEAUTÉ

Chansons de Grand'Mère

par
Alice Latrémouille

Chansons de folklore recueillies auprès des anciens de l'Est du Québec et de l'Acadie.

ISBN-2-7603-4143-7 14x25
cm — 224 pages — \$7,50

ÉDITIONS DE
L'UNIVERSITÉ
D'OTTAWA

65, avenue Hastey, Ottawa,
Ontario, Canada K1N 6N5

Veillez me faire parvenir ...
exemplaires de Chansons de
Grand'Mère

Nom

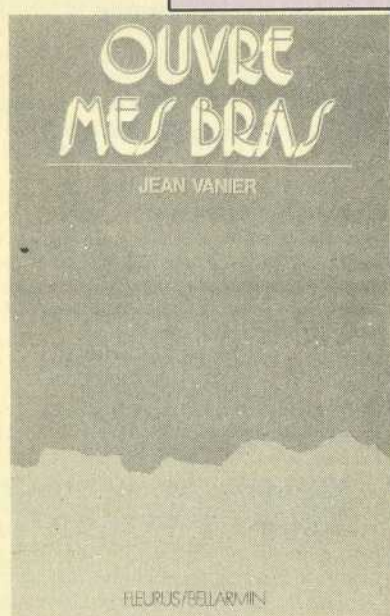
Adresse

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste Veuillez me facturer

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ
D'OTTAWA

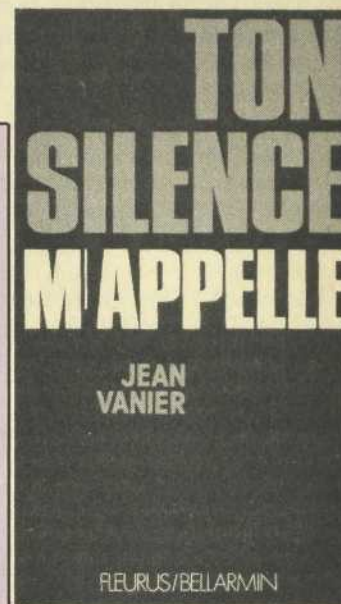
Jean Vanier

De nouveau disponibles



Ton silence m'appelle
125 pages, \$3,95

Ouvre mes bras
156 pages, \$5,95



Ce silence qui nous appelle, c'est celui des déshérités, des handicapés, des laissés pour compte dans une société à la recherche de ses aises.

L'Esprit peut-il encore ouvrir nos bras à toutes les misères, nous rendre accueillants à ce que nous voudrions ne pas voir?

Jean Vanier nous interpelle durement par son dévouement personnel, par le don total qu'il fait de lui-même.

Deux volumes qui témoignent du dynamisme des fondations de Jean Vanier à travers le monde.